



Thierry Rentet, *Anne de Montmorency, grand maître de François I^{er}*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 432 p., ISBN 978-2-7535-1227-6

Philippe Hamon

DANS **REVUE D'HISTOIRE MODERNE & CONTEMPORAINE** 2011/2 n° 58-2, PAGES 202 À 203
ÉDITIONS **BELIN**

ISSN 0048-8003

ISBN 9782701157757

DOI 10.3917/rhmc.582.0202

Date de mise en ligne : 07/09/2011

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2011-2-page-202?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Comptes rendus

SERENA LUZZI,

Stranieri in città. Presenza tedesca e società urbana a Trento (secoli XV-XVIII),

Bologne, Il Mulino, 2003, 522 p.,

ISBN 9788815094056

Ce livre dense, parfois austère, étudie les « Allemands » de Trente, ville d'Empire en territoire italien, siège au XVI^e siècle du Concile qui refonda le catholicisme après le choc de la Réforme protestante.

Si le Concile s'est tenu à Trente – au moins en partie – c'est justement car cette ville de frontière était à la fois une ville d'Italie, gouvernée par un évêque, et une ville d'Empire. Toutefois, c'est surtout l'historiographie nationaliste des XIX^e et XX^e siècles qui a construit l'image d'une ville « coupée en deux », aux identités doubles et inconciliables. En partant de ce constat, Serena Luzzi a choisi de « compter tout ce qui pouvait l'être » dans le but d'arriver non seulement à quantifier la présence allemande dans la ville à l'époque moderne, mais aussi de reconstruire les traces d'une coexistence, tout compte fait pacifique, et d'un processus d'intégration qui, en définitive, ont fonctionné, au moins pour une bonne partie de l'époque moderne.

L'immigration allemande est un phénomène constant à Trente, et en grande partie indépendant des conjonctures comme des choix politiques du gouvernement local. Sur une population totale qui, entre XV^e et XVIII^e siècle, oscille entre 8 000 et 10 000 habitants, les Allemands représentent entre 1/10^e et 1/30^e. En l'absence de sources quantitatives spécifiques, ces chiffres sont évidemment le résultat du croisement d'informations parfois disparates, et notamment des registres paroissiaux, et des registres de la confrérie des Sapeurs (*Zappatori*), où se concentrent les Allemands.

Les premiers chapitres se focalisent sur la vie privée de ces immigrés, et notamment sur leurs choix matrimoniaux – pas toujours endogames – et sur leurs stratégies successorales. Aussi bien au moment de se marier qu'au moment de laisser un héritage, les Allemands de Trente choisissent des comportements variés et suivent assez souvent la coutume du Tyrol. Les chapitres suivants s'intéressent surtout à la dimension spatiale de la présence des Allemands en ville : ils sont particulièrement nombreux dans certains quartiers, où se réalisent des formes originales de cohabitation avec la population locale, notamment dans le quartier de S. Pietro, avec la présence, dans la même paroisse, de deux curés, l'un pour les Italiens, l'autre pour les Allemands. La cohabitation entre chrétiens allemands et juifs allemands semble avoir été pacifique jusqu'en 1475, date à laquelle les juifs sont bannis pour toujours de la ville, suite à l'accusation d'homicide rituel du petit « Simonino da Trento », un épisode bien connu de la persécution contre les juifs, que la recherche de Serena Luzzi contribue à éclaircir. Si le conflit se situe avant tout dans la communauté de langue allemande, l'intervention du prince-évêque contribue à aggraver la situation, et cela contre l'avis du pape et du légat pontifical. En revanche, la communauté allemande, désormais entièrement chrétienne, ne semble pas garder longtemps le culte du « Simonino », que l'Église reconnut officiellement en 1588 et qui ne fut aboli qu'en 1963. Artisans, bouchers, commerçants, les Allemands monopolisent certains métiers essentiels (la boucherie) mais, dans l'ensemble, ils arrivent rarement au sommet de la société locale. Certaines familles, toutefois, grâce à une politique d'alliances matrimoniales bien menée, rentrent dans l'élite politique, abandonnant ainsi jusqu'à la forme allemande de leur nom.

Les nombreuses histoires de familles reconstruites par Serena Luzzi, complétées par des fiches nominatives en annexe, montrent bien les difficultés et les ambiguïtés de cette assimilation, la confrontation constante avec les institutions urbaines et le gouvernement ecclésiastique, qui se termine par l'échec des ambitions politiques des Allemands de Trente, et par la formation d'une idéologie identitaire précaire et tardive, quoique renforcée dans la mémoire collective par un appareil d'images et de rites visant à construire et enraciner un sentiment d'altérité qui, selon l'auteure, était en réalité assez faible. À partir du XVII^e siècle et plus précisément de la peste de 1630, la présence allemande s'affaiblit, du point de vue démographique mais aussi économique. La recherche de Serena Luzzi, tout en nuances, vise à comprendre les modalités d'une coexistence qui ne peut pas se réduire à des stéréotypes historiographiques connus : on ne parle pas d'une *communitas*, ni d'une « nation » allemande, mais d'une présence à la recherche constante d'un équilibre. On pouvait être à la fois Allemand et citoyen, et l'identité de l'étranger dépendait plus de sa condition socioéconomique que de son origine géographique. L'identité « autre », l'altérité irréductible se créent alors quand la possibilité de l'intégration socioéconomique fait défaut, se fondant ainsi sur un sentiment d'échec et de refus.

Anna BELLAVITIS
Université de Rouen

IRINI APOSTOLOU,

*L'orientalisme des voyageurs français
au XVIII^e siècle. Une iconographie
de l'Orient méditerranéen,*

Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2009,
453 p., ISBN 978-2-84050-610-2

Issu d'une thèse soutenue en 2003, ce livre suscite un sentiment partagé. Cela tient sans doute à sa définition incertaine. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un inventaire raisonné des images accompagnant les relations de voyage publiées en France au XVIII^e siècle, outil de travail

ayant assurément son utilité ; mais plutôt d'une thèse ayant l'ambition d'analyser cette iconographie de façon à mieux comprendre l'histoire de l'orientalisme. Or l'auteure, plutôt que de partir d'une question, de définir un problème, affirme dès son introduction comme une vérité d'évidence que « le dépaysement et la révélation visuelle de l'Altérité [...] furent les principales fonctions de l'iconographie viatique au siècle des Lumières ». Cette assertion est reprise de façon statique en conclusion, sans avoir été réellement discutée. Fallait-il qualifier d'emblée le corpus étudié d'orientaliste, alors que les « orientaux » ont été représentés de façon comparable aux lavandières et aux bergers dans les *vedute* italiennes ?

Sans doute utile comme instrument de travail, pour la profusion d'informations qu'il met à disposition du lecteur, ce livre laisse donc beaucoup à désirer. Fallait-il limiter le corpus aux voyageurs français, alors qu'il n'est jamais question dans l'ouvrage d'une éventuelle spécificité nationale du regard ? La présence récurrente des relations de voyageurs anglais, mieux étudiées selon l'auteure, laisse penser que l'analyse aurait pu gagner en profondeur à les voir intégrées franchement. Irini Apostolou n'explique pas non plus la raison pour laquelle elle a exclu l'ensemble des Balkans et les régences d'Afrique de son étude, son « Orient méditerranéen » se limitant à un espace sous souveraineté ottomane qui va de la Grèce à l'Égypte. Elle n'interroge guère les bornes chronologiques de son étude, du dernier quart du XVII^e siècle (avec les pérégrinations de Jacob Spon, données comme le « premier voyage archéologique en Orient méditerranéen ») à l'expédition d'Égypte (présentée

sans discussion comme « un nouveau chapitre dans l'histoire de l'étude du monde de la Méditerranée orientale »). On pourra aussi regretter la façon dont l'auteure aborde la question du rapport de ces images à une « réalité », comme si cette dernière était une donnée fixe préexistant à toute représentation, susceptible d'une « saisie immédiate » (p. 255) et d'une restitution objective. Ce qui a pu être la conviction des hommes du XVIII^e siècle ne peut être repris aujourd'hui sans distance critique, à moins de faire preuve de naïveté. On sait gré à l'auteure d'analyser le rapport des images aux caractéristiques matérielles des lieux, des objets et des hommes qu'elles représentent, telles qu'on peut les connaître par d'autres sources (I. Apostolou apporte à ce sujet des indications précises sur les représentations des monuments d'Athènes et leurs interprétations) et de rappeler que le goût croissant pour les antiquités grecques s'accompagne au XVIII^e siècle d'une approche scientifique nouvelle qui annonce l'archéologie moderne. Mais on ne trouve pas d'analyse des images qui permette de nous faire saisir en quoi et comment elles contribuent à modifier la perception et la connaissance des monuments de l'Orient méditerranéen. L'auteure n'explique d'ailleurs pas les critères qui lui permettent de juger les représentations d'un point de vue iconographique et esthétique – ainsi pour les dessins de Claude Louis-Fourmont, qu'elle juge d'une « qualité iconographique » moyenne et qui manqueraient « d'esthétique » (p. 53).

La construction même du livre n'est pas sans poser problème. Ses quatre grandes parties thématiques (« Images du paysage de la Méditerranée orientale »; « Le siècle des Lumières et l'antiquité »; « Architecture religieuse, monumentales et domestique »; « Les orientaux ») ne sont pas organisées en fonction d'un propos directeur. Ce sont plutôt autant de dossiers documentaires qui abordent successivement les représentations de paysages, celles des monuments de l'antiquité grecque, celles des monuments byzantins, arabes et ottomans et celles des hommes, sans permettre de bien saisir évolutions temporelles et mutations. Ces parties se subdivisent en de nombreux chapitres, souvent trop courts (5 pages pour celui concernant l'histoire naturelle, artificiellement présentée comme un « élément du paysage »), et dont on comprend parfois mal les spécificités. En quoi la représentation du paysage, son iconographie et son émergence, titres des trois premiers chapitres de la première partie, se distinguent-elles ? N'aurait-il pas mieux valu construire une réflexion générale sur la notion de paysage ? L'auteure ne dit rien de l'affirmation du paysage comme genre, de ses rapports avec la cartographie et le pouvoir ou de la façon dont il révèle une certaine forme de représentation du monde. Sa bibliographie mentionne avec raison Barbara Maria Stafford (*Voyage into Substance: Art, Science, Nature and the Illustrated Travel Account, 1760-1840*, MIT Press, 1984), mais ignore les travaux de Denis Cosgrove, de W. J. T. Mitchell, d'Edward S. Casey, de Renzo Dubbini ou de Martin Warnke¹.

I. Apostolou n'aborde pas non plus de front la question du rapport entre texte et image, pourtant essentielle à son propos. Le livre souligne certes le mouvement d'autonomisation de l'image qui caractérise le siècle et se manifeste par la publication de recueils d'images, qu'il s'agisse des *Voyages pittoresques* qui se développent à partir des années 1780 ou de publications archéologiques savantes. Mais les différents modes

1. Pour un bilan historiographique : Hervé BRUNON, « L'essor artistique et la fabrique culturelle du paysage à la Renaissance. Réflexions à propos de recherches récentes », *Studiolo. Revue d'histoire de l'art de l'Académie de France à Rome*, 4, 2006, p. 261-290.

d'interaction ne sont pas précisément analysés et aucune typologie ne se dégage du considérable corpus étudié. La question du réemploi d'images préexistantes ou de l'élaboration d'images nouvelles, comme celle de la fonction des images – illustrent-elles le texte, le complètent-elles, le subvertissent-elles ? – ne font pas l'objet d'une réflexion d'ensemble qu'auraient sans doute pu nourrir des travaux d'historiens du livre comme Ségolène Le Men. L'ouvrage ne prête pas non plus attention à la réception des images qu'il étudie : quelle était l'étendue de leurs lecteurs/spectateurs et leurs qualités ? Dans quelle mesure suscitaient-elles chez eux le goût du voyage ? Quelles émotions provoquaient-elles en eux ? Il était certes impossible de développer de telles analyses sur l'ensemble du corpus étudié par I. Apostolou. Mais, à côté d'un travail d'inventaire sans doute utile pour de futures recherches, n'était-il pas possible de dégager quelques questions redonnant sens à ces images passées, plutôt que d'aboutir à des conclusions souvent attendues et parfois tautologiques ?

Alain MESSAOUDI
EHESS

YASMINE MARCIL,

La fureur des voyages. Les récits de voyage dans la presse périodique (1750-1789),
Paris, Champion, 2006, 650 p., ISBN 2-7453-1330-4

Issu d'une thèse soutenue sous la direction de R. Chartier, cet ouvrage est devenu depuis sa parution une référence dans les études sur l'histoire des voyages.

C'est qu'à travers l'examen des comptes rendus de récits de voyage dans la presse périodique en langue française de la seconde moitié du XVIII^e siècle, il examine certains des mécanismes à travers lesquels s'est répandu le goût pour les voyages chez les lecteurs cultivés de l'époque des Lumières. La concentration sur les périodiques en langue française se justifie par leur large diffusion en Europe et le nombre important de récits traduits en français et de ce fait commentés dans les journaux. Les 38 titres de périodiques retenus aident à saisir la dynamique des contacts entre lecteurs et auteurs de récits de voyage, libraires et journalistes, ces derniers se faisant les passeurs entre une offre qui se développe rapidement et les attentes d'un public élargi et diversifié. L'ouvrage repose sur la volonté de vérifier et quantifier cet engouement croissant des Européens pour les récits de voyage entre 1750 et 1789 : récits qu'on lit, mais aussi qu'on écrit, qu'on publie et qu'on fait connaître, dans le contexte d'un progrès des connaissances, d'un développement de l'esprit critique et d'une volonté de multiplier les occasions de débats et les sources de curiosité auprès de l'opinion.

D'une longueur agréable (418 p., auxquelles s'ajoutent 230 p. d'annexes), *La fureur des voyages* se distingue par une série de partis pris qui en font l'originalité. Il se fonde sur l'analyse minutieuse de « quatre types d'articles » (p. 73), comptes rendus, extraits, nouvelles littéraires et annonces bibliographiques de récits imprimés. L'attention à la forme matérielle des articles rend justice à un genre tel que l'extrait, qui combine la reprise de morceaux de l'ouvrage et le commentaire sur celui-ci. La liste des périodiques est donnée p. 59-61 : 20 titres dans les années 1750 et 23 dans les années 1780, dont un petit noyau subsiste sur la longue durée (*Affiches de province, L'Année littéraire, Journal des savants, Journal encyclopédique, Mercure de France*). Menée pour l'ensemble des périodiques du corpus, la comparaison entre les deux périodes 1750-1759 et 1780-1789 donne lieu à des calculs de pourcentages et commentaires statistiques, dont les résultats sont systématiquement présentés dans des tableaux. Ceux sur la langue et les formats des récits, leur répartition par

aires géographiques, la part croissante des articles sur les voyages par rapport à l'ensemble des articles ou la liste des récits les plus commentés (p. 85-100) sont complétés par une série d'autres tableaux sur les récits sélectionnés par trois journaux étudiés de plus près (p. 125-138). On constate que les périodiques des années 1750 à 1759 publicisent au total 52 récits, tandis que ceux des années 1780-1789 en commentent 190, que le volume des articles consacrés aux voyages augmente et que le nombre de relations ayant fait l'objet d'au moins dix articles passe de 11 pour la première décennie étudiée, à 31 pour la seconde. L'Europe occupe une place croissante dans l'attention des périodiques, le tiers des relations en 1750-1759, puis près des deux tiers de l'ensemble des récits commentés trente ans plus tard. La curiosité pour le reste du monde cède le pas devant le continent européen à la veille de la Révolution, et au sein même de l'Europe, celle du Sud l'emporte de très loin par rapport à celle du Nord.

Une semblable rigueur est appliquée à la confrontation entre trois des périodiques les plus importants dans la seconde partie de l'ouvrage – à savoir *L'Année littéraire*, le *Journal encyclopédique* et le *Mercure de France*. Afin de dégager leurs règles et choix d'écriture, Y. Marcil montre avec beaucoup de finesse comment se forment des stratégies distinctes dans l'art de critiquer, d'informer le lecteur et d'évaluer les textes sélectionnés. *L'Année littéraire* de Fréron entend offrir un commentaire varié et agrémenté d'anecdotes pour plaire à son public, tout en multipliant les prises de position contre les philosophes. Soucieux d'impartialité, le *Journal encyclopédique* de Pierre Rousseau revendique une mission d'instruction et juge que les relations de voyage sont un moyen de connaître le monde, ce qui l'amène à citer avant les autres plus de 40% de livres édités hors de France. Le *Mercure de France* n'hésite pas à mettre en cause l'exactitude des propos, évite toute grille de lecture pré-établie, se laisse guider par la nouveauté et multiplie, après l'acquisition du journal par Pancoucke en 1778, les articles signés. Tous trois ont cependant en commun une vision du « bon voyageur » (p. 195-197). En dénonçant majoritairement les *Lettres sur l'Italie* de Dupaty, parues en 1788, ils définissent un idéal du récit de voyage, écrit dans un style simple et clair qui garantit la véracité des propos et l'apport en connaissances utiles aux savants et aux philosophes.

Examinant dans la troisième partie les récits de voyage scientifiques, Y. Marcil écarte de facto d'autres pistes d'enquête possibles, dont le goût pour l'archéologie et les voyages pittoresques qu'atteste, après le succès de Norden et de Wood dans les années 1750, celui des voyages dans le sud de l'Italie de Hoüel et Saint-Non et en Grèce de Choiseul-Gouffier. Mais son choix se justifie par le souci de vulgarisation et l'intérêt croissant du public des années 1780 pour l'observation et l'expérience. Des tableaux visualisent ici l'ensemble des articles sur les récits de voyage scientifiques (p. 268-271), ainsi que ceux consacrés, d'une part, aux réactions face aux écrits et échanges polémiques de Bouguer et La Condamine sur l'expédition au Pérou de 1735-1744 (p. 310-311), et d'autre part aux récits de découverte de la montagne par Saussure et Dolomieu dans les années 1780 (p. 353-354). Refusant le merveilleux et valorisant les recherches sur le terrain, les périodiques élaborent des critères d'appréciation pour juger de la valeur et exactitude des informations. Ils refusent l'esprit de système et s'intéressent de plus en plus à la formation et aux méthodes de travail des voyageurs. Ils n'en manifestent pas moins une certaine réticence à aller contre les opinions dominantes des académies ou à prendre parti dans les querelles entre savants.

Aussi méticuleux que soit l'examen de ces échantillons de périodes et de thèmes, et malgré le manque d'indications sur d'autres décennies (sur la diffusion des savoirs spatiaux pendant la Révolution française, on complètera avec l'article d'I. Laboulais-Lesage, paru dans les *Annales historiques de la Révolution française*, 338, 2004, p. 53-74) et sur les stratégies d'autres périodiques, notamment étrangers, les descriptions ne sont pas une fin en elle-même. Tout en nous fournissant de précieux instruments de travail avec ses tableaux, études de cas et annexes, Y. Marcil suggère un parcours intellectuel, une démarche d'enquête et surtout une réflexion qui, par son caractère de généralité, donne sens à son entreprise. Elle pose la question des lecteurs et de leurs attentes. Qui sont-ils ? Que sait-on d'eux ? Les stratégies des périodiques sont bel et bien orientées vers l'idée de satisfaire aux exigences multiples de publics que les différences d'un journal à l'autre permettent de distinguer : tantôt plus spécialisés, tantôt désireux de jouissance, tantôt soucieux d'exactitude. La sélection des « journalistes » rencontre ainsi l'horizon d'attente des lecteurs. Il faut rendre grâce à cet ouvrage qui à travers des exemples ciblés et étudiés avec soin nous aide à guetter l'évolution qui mène sur le chemin d'un positionnement critique et d'une affirmation du rôle du journaliste à une époque où l'encyclopédisme privilégie l'alliance entre l'acquisition des connaissances et le plaisir de lire.

Gilles BERTRAND

Université de Grenoble – CRHIPA

GILLES BERTRAND,

*Le Grand Tour revisité : pour une archéologie
de tourisme : le voyage des français en Italie,
milieu XVIII^e siècle-début XIX^e siècle,*

Rome, École Française de Rome, 2008, 791 p.,

ISBN 978-2-7283-0793-7

Rendre compte de cet imposant ouvrage conduit à souligner la distorsion des rythmes du temps qui singularise encore le champ de la production académique. Il s'agit là en effet de la publication en 2008 d'un mémoire d'habilitation soutenu en 2000 et qui, bien sûr, fut augmenté, revu

et mis à jour depuis, mais dont la quantité des recherches, dépouillements et analyses l'apparentait déjà au travail propre aux anciennes thèses d'État. Autrement dit, bien en amont de cette publication, il y avait déjà un long, minutieux et ambitieux travail qui faisait et qui continue de faire autorité, sur un périmètre de sources constitué par les journaux et récits de voyage français en Italie² : ceux restés manuscrits, patiemment recherchés et retrouvés ; ceux aussi qui garnirent le bagage intellectuel et matériel des voyageurs en partance ou déjà engagés dans leur itinérance, qui furent publiés dès avant le milieu du XVIII^e siècle, et dont la production éditoriale connut une croissance exponentielle, à laquelle les *Humeurs vagabondes* de Daniel Roche (Fayard, 2003) ont fait un sort. Même si l'objet principal de cette étude du voyage des Français en Italie n'est pas l'horizon d'attente éditorial de leur récit, certains des points de vue alors pionniers de l'auteur n'en ont pas moins été confirmés comme, par exemple, ceux sur les titres de relations de voyage en Italie commentés dans les comptes rendus ou annonces bibliographiques des périodiques français qui ont été analysés depuis par Yasmine Marcil dans *La fureur des voyages* (Champion, 2006).

2. Par exemple Gilles BERTRAND, « En marge du voyage des élites dans l'Italie des Lumières. Du peuple regardé au peuple voyageur », *Mélanges de l'École française de Rome, Italie et Méditerranée*, II, 1999, p. 847-881.

L'ouvrage est structuré par des développements aussi clairs qu'ils abondent en détails d'importance comme par exemple, parmi une multitude d'autres possibles, le relevé et l'analyse de ces annotations et corrections manuscrites consciencieusement portées par un des voyageurs sur tel ouvrage antérieur dont il compare *de visu* l'exactitude des descriptions, et qui donnent à saisir très concrètement la forte valeur symbolique du lien alors établi entre l'écrit et les mobilités. Ce livre ne peut donc qu'intéresser tout lecteur et chercheur « curieux » de cet *Iter italica*. Ce fut non seulement une boucle ultime du Grand Tour pour une fraction des élites sociales européennes mais le voyage d'Italie se confirma aussi être le but idéal de nombreux voyages européens d'éducation, dont l'entreprise d'inspiration médiévale, la *perigrinatio academica*, ressourcée dans le voyage humaniste, se caractérise par une « circularité fondamentale » (D. Roche) qui la différencie d'autres mobilités, celles de la contrainte ou de la nécessité sans possible ou véritable projet de retour. De ce point de vue, le titre principal de l'ouvrage « Le Grand Tour revisité » annonce une analyse renouvelée, à partir d'un corpus national français, de ce qui fut longtemps entendu comme l'institution d'un voyage parachevant la formation de jeunes aristocrates européens avant qu'ils ne soient appelés dans leur pays à des responsabilités administratives, militaires ou diplomatiques. Si ce « Tour » devint, entre le XVI^e siècle et le XVIII^e siècle, une pratique partagée par les noblesses des différents pays européens, et si sa pratique fut certes très tôt institutionnalisée en Angleterre, au point que l'expression y apparaît à la fin du XVII^e siècle, c'est cependant avec une diversité de qualificatifs liée aux différentes échelles et combinaisons d'itinéraires entre de « petits » et « grands » tours, en France et/ou en Italie voire en « Germanie ». Surtout, des renouvellements historiographiques plus récents ont démontré combien le phénomène était « une institution centrale » de l'Ancien Régime en Europe, à l'encontre de la *doxa* qui y voyait une pratique exclusivement britannique³.

L'ouvrage participe de ce déplacement du questionnement, tant sur l'aspect national que sur les catégories réellement touchées, voire sur l'âge des voyageurs. Outre les quelques 220 pages de sources et références bibliographiques, et les index qui serviront de guide pour sa consultation, la vingtaine de cartes sur les itinéraires parcourus dans la péninsule par certains des voyageurs étudiés, comme la bonne douzaine de tableaux récapitulatifs (essentiellement regroupés dans le chapitre intitulé « La comédie humaine des voyageurs »), permettront de mieux connaître les 212 « voyageurs en Italie ayant laissé des sources "littéraires" en français » dans les années 1750-1815 qui constituent le noyau de l'étude. Un premier tableau les inventorie avant qu'ils ne soient catégorisés dans une typologie des « élites en voyage ». Il s'agit donc d'un échantillon plus que consistant qui est pris en compte, ce à partir du milieu du XVIII^e siècle et en fonction de la très récente antériorité du voyage des Lumières. La conscience de la difficulté rencontrée à les restituer dans une saisie globale de leur flux se traduit certes maladroitement par la nécessité qu'il y aurait eu à en « affiner la connaissance [...] à l'aide de chiffres », cela pour présenter un tableau de leur âge « lors du voyage » et pour les comparer à l'âge de certains de ces voyageurs « lors de la publication » de leur récit « ou de tout ouvrage assimilé ». Cet angle d'approche anthropologique fait apparaître que l'âge moyen du voyage s'éta-

3. Jean BOUTIER, « Le Grand Tour : une pratique d'éducation des noblesses européennes (XVI^e-XVIII^e siècles) », in *Le voyage à l'époque moderne*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2004, p. 1-20.

blit à 25 ans, et à 50 pour la publication. Mais avec 62 occurrences de « publiants » seulement, c'est en fait la valeur de l'horizon que représentent ces publications très tardives et marginales qui apparaît mis en question. Et ce n'est peut-être pas là le moindre résultat de cet aspect de l'étude que de constater combien cet échantillon français de l'élite voyageuse n'attache guère, ou plus guère, de valeur distinctive à la dimension éditoriale et « littéraire » de son propre voyage.

Au regard de la multiplication des relations de voyage que la recension bibliophilique de Boucher de la Richarderie publiée entre 1806 et 1808 désigne du terme générique de « Voyages », le bi-séculaire et « vaste processus de littérisation des voyages » (Jean Boutier) aurait en ce cas plutôt l'effet d'un repoussoir. En ce sens, après 1768 et le *Voyage sentimental* de Laurence Sterne, qui constitue un seuil dans la surenchère de l'individuation du voyageur, la consécration du « touriste » par Stendhal en 1838 (*Mémoires d'un touriste*) représenterait paradoxalement bien plus que l'apothéose d'un type de voyageur cultivé, dont la rédaction de ses « Mémoires » singulariserait la sensibilité. L'anglicisme consacre une figure archétypale du voyageur appartenant aux élites européennes : l'« Étranger » de la rhétorique des titres de guides de villes et de voyage, qui est le synonyme implicite de cette figure devant laquelle s'ouvriraient toutes les portes. Mais par un de ces effets pervers classiques des logiques de l'imitation et de la distinction, cette valorisation apparaît comme décalée, dans un triple contre-emploi national, social et temporel. Quelle que soit l'indécidable portée de la réception de l'œuvre de Stendhal dans le phénomène de péjoration du « touriste » qui marque le début des années 1840 qu'avait repéré Jean-Didier Urbain (*L'Idiot du voyage. Histoire de touristes*, Plon, 1991), et quand bien même elle ne serait qu'une illusion rétrospective, la collision chronologique du néologisme stendhalien, des prémisses de la révolution ferroviaire et de cette virulente réaction dépréciative dont se charge l'anglicisme, est assurément frappante. Motivée par la conscience que la redistribution sociale de l'usage des voyages, qui est en cours depuis des décennies, devient une réalité tangible, de surcroît assignable à une invention technique dont l'imaginaire est aussitôt rempli d'effets redoutables, qu'elle ne fait qu'augurer de l'amplification d'un type de déplacement rapide, linéaire et, surtout, comme prédéterminé par l'alliance mécanique du support et du moyen de transport, du « chemin de fer » et du train des voyageurs tiré par la machine à vapeur, c'est tout le sens du phénomène de ce que l'on nommera – plus tard – « tourisme » qui est en jeu. Les glissements sémantiques qui renvoient dès lors « le voyage » à une nostalgie élitiste sont indissociables de cette invention culturelle d'un repoussoir.

Dès lors, le sous-titre de l'ouvrage « pour une archéologie du tourisme » est certes logique. Son caractère programmatique implique cependant que soit d'abord cernée l'utilisation que l'époque postérieure a fait de ce mot « tourisme », que soit ainsi mesuré l'écart avec cette strate sémantique, afin que ce plaidoyer pour une démarche régressive soit débarrassé ou mis à distance du biais généalogique. Mais l'intérêt principal de cette étude ne réside pas dans les indices d'une réaction élitiste aux « glissements vers le tourisme du XIX^e siècle » guettés dans le corpus des « voyages » étudiés, ni dans d'éventuels apports à l'histoire du livre, qui pèse ici comme d'un poids extérieur à l'analyse érudite et fine du corpus. Le détail de l'étude de ces relations de « voyage » laisse même parfois percer quelque soupçon de l'enthousiasme originel du chercheur devenu analyste quand, par exemple, celui-ci considère que ses sources « présentent une vision limitée et partielle » pour la raison que le corpus réuni est lui-même partiel et que la « vision » qui en est tirée, serait « faussée par l'impossibilité de reconstituer

les idées et sensations de ceux qui, parmi les élites elles-mêmes, n'ont pas, en l'état actuel de nos connaissances, couché leurs impressions sur le papier». Les traces de cet ancien état d'esprit, qui voudrait croire que l'on puisse percevoir ce qui se serait produit dans la «tête» des voyageurs ayant écrit, auraient méritées d'être effacées, d'autant qu'elles réfèrent à une approche littéraire de la «sensibilité» que les «Voyages» ont longtemps stimulé.

En revanche, c'est à l'histoire de l'écrit dans ses rapports à des mobilités elles-mêmes prises dans une intertextualité constitutive du bagage culturel d'un voyageur chargé avant, pendant et après son voyage à proprement parler, que les apports de ce bel ouvrage se révèlent de première importance. Les principaux motifs n'en sont pas des moindres : depuis les attentes diverses des élites voyageuses jusqu'à leur «expérience géographique de la péninsule»; depuis la sédimentation livresque des regards «antiquaires», lettrés puis «littéraires» qui modèlent des représentations jusqu'au problème «choc italien» auquel celles-ci sont soumises, et qu'il est difficile mais méritoire d'envisager de cerner; depuis la réinvention culturelle du seuil lombard dans les pratiques du voyage jusqu'à la confrontation de l'image de ces lieux chargés d'histoire à l'événement politique et militaire des campagnes de Bonaparte; depuis, enfin, l'affrontement des «pratiques nouvelles» de figures qui ne le sont pas, ces regards spécialisés des «hommes de science» qui tendent à voir dans la péninsule un laboratoire où éprouver leurs savoirs, jusqu'aux renouvellements des anciennes pratiques marchandes et de celles de ces voyageurs d'un «tour», d'un «*giro* d'Italie» auxquels le qualificatif de «touristes» n'est pas encore accolé avec le XIX^e siècle naissant. Ce travail de référence offre un panorama d'expériences de pensée qui sont autant d'invitations au voyage immobile de la lecture.

Gilles CHABAUD
Université de Limoges

LAURENCE JEAN-MARIE (ÉD.),

La notabilité urbaine, X^e-XVIII^e siècles,

Caen, Centre de Recherche d'Histoire Quantitative,

2007, 205 p., ISBN 978-2-916392-02-8

L'ouvrage est issu d'un colloque tenu en janvier 2006 à l'université de Caen. Il s'ouvre sur deux contributions historiographiques et méthodologiques. Thierry Dutour montre, à partir d'une analyse

des principaux travaux des historiens médiévistes francophones, comment la question de la notabilité urbaine a évolué à partir des années 1970, grâce à la prise en compte de la réflexion menée dans les autres sciences sociales. Si tous les historiens qui ont réfléchi sur la notabilité urbaine se sont interrogés sur la spécificité de la ville, ils considèrent aujourd'hui que l'originalité urbaine réside dans une complexité sans équivalent. Laurence Croq s'interroge sur les signes et les indices de la notabilité comme paradigme socio-politique dans les villes modernes et médiévales (exercice de charges municipales et autres fonctions dans les institutions urbaines) et sur l'évolution des appartenances professionnelles des notables.

Ces deux études, très bien documentées, sont suivies par dix communications portant sur des espaces et des époques variées. Christine Mazzoli-Guintard considère qu'être notable à Cordoue, aux X^e-XI^e siècles, signifie appartenir à un groupe intermédiaire entre l'aristocratie et la plèbe, un groupe hétérogène mais qui constitue une bourgeoisie de fait dont le trait saillant est la maîtrise du savoir. Catherine Bougy présente les notables mis en scène dans une vingtaine de fabliaux des XIII^e et XIV^e siècles, courts récits en vers qui présentent les réalités de la vie

quotidienne. Emmanuel Grélois montre que la cléricature et les offices royaux, fin XII^e-XIV^e siècle, sont la clé de l'ascension sociale chez les bourgeois de Clermont, une ville dépourvue de toute organisation municipale ou jurée.

Ghislain Brunel, à partir d'archives ecclésiastiques très dispersées, les archives de Soissons ayant été détruites en 1814, nous fait prendre conscience de l'importance de l'institution d'une commune par Louis VI au début du XII^e siècle. À Soissons, on assiste à la mise en place progressive d'un groupe communal formé de propriétaires fonciers et immobiliers puis à l'émergence d'une communauté d'habitants. C'est parmi les *cives* que sont recrutés les maires et les jurés tandis que la gestion des organismes d'assistance revient à ce groupe de notables. Pour Laurence Jean-Marie, l'étude des qualificatifs individuels dans les actes de la pratique (provenant essentiellement de fonds ecclésiastiques) permet de découvrir à Caen (XIII^e-milieu du XIV^e siècle) une société complexe, hiérarchisée dans laquelle l'affichage de la notabilité passe par le nom lui-même, par le port d'épithètes d'honneur et par des pratiques telles que les donations pieuses ou l'élection de sépulture dans une église. Enfin, Thierry Dutour étudie le vocabulaire spécifique employé pour désigner les individus considérés comme notables à la fin du Moyen Âge dans l'espace francophone : il indique dans quelles conditions les notables sont reconnus par leurs contemporains, il montre la richesse et la variété du discours social dans les différents types d'actes disponibles (actes notariés, ordonnances des ducs de Bourgogne et des rois de France, recueils de coutumes, écrits de chroniqueurs et mémorialistes).

Quatre communications intéressantes de la période moderne terminent l'ouvrage. Laurence Croq et Nicolas Lyon-Caen étudient un corpus de 110 « notables » consultés en 1743 par les autorités parisiennes avant de préciser les modalités du calcul d'un impôt sur les boues et lanternes qui vient d'être rétabli dans la capitale. Ceux qui sont ainsi appelés à donner leur avis appartiennent dans leur grande majorité aux marchands des Six Corps, libraires et marchands de vin, avocats et notaires. Ils ont presque tous les qualités professionnelles requises pour être candidat à l'échevinage. La plupart ont déjà exercé des charges urbaines (marguillier de paroisse, responsable d'une communauté professionnelle, consul ou juge consul). Stéphane Durand utilise les sources fiscales, compoix et rôles de capitation, pour présenter une image de la structure sociale dans les petites villes du Midi au XVIII^e siècle. Une étude précise du compoix de Mèze, refait en 1768-1769, et du rôle de la capitation de 1764 de cette petite cité lui permet d'établir les différents niveaux de la structure sociale. L'étude des qualificatifs d'honneur et des professions complète celle des documents fiscaux. Yann Lignereux, à partir de l'examen des délibérations consulaires lyonnaises en 1610-1630, de plaintes adressées au roi, et de correspondances diverses, montre comment le consulat lyonnais se définit politiquement au lendemain des troubles de la Ligue. La présentation des troubles qui ébranlent la ville et le royaume de Naples entre le 7 juillet et le 6 avril 1648, ainsi que Séville et d'autres villes d'Andalousie en 1652, permet à Alain Hugon de présenter les revendications des révoltés et de souligner le rôle des médiateurs ecclésiastiques en période de rébellion. Toutes les communications présentées dans cet ouvrage laissent place à l'hypothèse, veulent susciter le débat. La confrontation entre des contributions portant sur des espaces et des époques variées, allant du Moyen Âge central au XVIII^e siècle, le permet.

MATHIEU MARRAUD,

De la Ville à l'État. La bourgeoisie parisienne,

XVII^e-XVIII^e siècle,

Paris, Albin Michel, 2009, 552 p.,

ISBN 78-2-226-18707-9

Aux origines de ce livre se trouve un document remarquable : la généalogie, reconstituée par un notaire parisien, de la descendance de Jeanne Poupard, morte à Angers en 1777, sans héritiers directs. Comme la coutume d'Anjou

exige la reconstitution de toute la ligne collatérale, le notaire finira par identifier 119 parents, dont la plupart sont des bourgeois de Paris, de rang très divers, du petit boutiquier au grand magistrat. En traçant, grâce surtout aux archives notariales, les péripéties de ces différentes branches, Mathieu Marraud étudie les évolutions, les comportements, et les aléas de la vie bourgeoise dans la capitale.

C'est donc la famille, non pas l'entreprise, les relations économiques, ou les rapports de classe, qui se trouve au cœur du livre, et de l'existence même de cette bourgeoisie. Effet de source en partie, car la généalogie, les contrats de mariage et les testaments privilégient évidemment les rapports de parenté. Mais globalement, la démonstration est convaincante. L'auteur montre que si la famille « vécue » et la parenté biologique ne coïncident pas tout à fait, l'assistance aux mariages, les liens commerciaux, les alliances et les mises en apprentissage révèlent néanmoins le maintien d'un sentiment d'affiliation qui peut durer très longtemps. Ainsi les lignages des Judde et des Messaiger renouvellent les contacts depuis la fin du XVI^e siècle jusqu'au milieu du XVIII^e. Et si les sources privilégient en général les survivants et les réussites, les désastres – la faillite, le « libertinage » d'un fils, une maladie grave – sont tout aussi révélateurs : les branches aisées viennent en aide aux parents malheureux, car la malchance menace l'honneur et les intérêts de tous.

Ce livre nous apporte des renseignements précieux sur la vie économique, toujours dans sa dimension familiale. Un chapitre important étudie le rôle des sociétés commerciales, peu connues, qui se constituent souvent entre proches parents mais qui peuvent amener une alliance entre deux dynasties marchandes. Ces sociétés permettent parfois de contourner les règlements interdisant le commerce aux non-marchands et elles facilitent ainsi la reproduction sociale, la réussite des fils, des neveux, et des gendres. D'autres chapitres nous renseignent sur les moyens utilisés par les familles bourgeoises pour maîtriser les risques. Par exemple, certains patriarches contournent le système d'héritage égalitaire par des substitutions et en imposant aux cadets des choix de carrière (y compris l'entrée en religion) qui leur interdisent l'accès aux ressources familiales en faveur de l'aîné.

Si les stratégies familiales sont ainsi privilégiées, l'auteur reste sensible aux autres relations qui encadrent cette bourgeoisie. Mathieu Marraud livre de précieux détails sur le fonctionnement des Six Corps, mal connus malgré leur importance dans la vie économique et sociale de Paris. Son attention au rôle de l'office, de la paroisse, de la communauté corporative et de l'échevinage dans la structuration du monde des grands bourgeois représente l'une des plus importantes contributions du livre. Il se penche également sur les rapports entre le monde marchand et celui de l'office, frontière poreuse mais qui se durcit, non pas comme on pourrait s'y attendre avec l'acquisition d'un office qui apporte la noblesse, mais à partir du moment où la famille cherche à s'allier avec les milieux officiers.

Au fur et à mesure de l'analyse se révèlent donc les traits et les valeurs de cette grande bourgeoisie. Si elle ressemble à l'aristocratie par son dévouement au lignage, même à la fin du XVIII^e siècle, le patronyme n'a pas la même importance et les bourgeois

s'attachent en général à la succession égalitaire. Certes, à partir d'un certain niveau social, les familles sont prêtes à abandonner leur statut roturier, mais on est loin de l'image du bourgeois qui ne cherche qu'à s'anoblir. Il ne s'agit pas non plus d'une bourgeoisie agressivement capitaliste. En témoignent des stratégies matrimoniales où la transmission prime sur l'accumulation, notamment la réduction progressive, au cours du XVIII^e siècle, de la proportion de la dot qui est mise dans la communauté entre les époux. Moins inattendu, parce que mieux connu, est le rôle de la religion dans la construction des identités bourgeoises, notamment le jansénisme, qui produit quelques mésalliances apparentes qui ne s'expliquent que par une foi religieuse commune. Mais le plus souvent, ce jansénisme familial resserre les liens existants entre cousins et alliés.

Comme l'indique le titre du livre, pour l'auteur, les conditions d'existence et l'évolution des familles bourgeoises sont structurées surtout par l'opposition entre l'État et la Ville. Au cours de ces deux siècles, le contrôle de l'Hôtel de Ville échappera aux bourgeois ; les expédients financiers de la monarchie bouleverseront le commerce. Mais plus significative encore est la transformation du système socio-politique. En introduisant la paulette et en valorisant la robe et les offices, la monarchie brise l'unité de la bourgeoisie parisienne dès le début du XVII^e siècle. En créant un système qui dépend à tous les niveaux de la médiation du roi – que ce soit en matière de cérémonial urbain, de privilège, même de religion –, l'État déstabilise les hiérarchies urbaines. Ces arguments sont appuyés par des études de cas individuels.

Comme dans toute étude essentiellement qualitative, le problème de la représentativité se pose tout au long de l'ouvrage. L'échantillon est limité à un seul réseau de parenté, quoique très étendu. La démonstration est convaincante dans la mesure où les comportements décrits semblent typiques, expliqués par un contexte et par des valeurs qui nous sont connus par le travail d'autres historiens (la bibliographie est très ample). L'auteur est toujours attentif, d'ailleurs, aux exceptions : presque à chaque fois que se dessine une règle générale, il nous offre un exemple dissident : le moliniste parmi ses cousins tous jansénistes ; le fils qui refuse la tutelle du patriarche ; la branche peu prospère ombragée par les poussées plus vigoureuses. On peut toutefois se demander si les bourgeois plus isolés, qui n'appartiennent pas à ces grandes dynasties, se comportent de la même façon. Il faut reconnaître aussi que malgré la variété des cas individuels, M. Marraud s'intéresse surtout à la grande bourgeoisie, celle qui domine les Six Corps, la cour consulaire et l'échevinage, ainsi que les riches paroisses du centre-ville. Se pose alors l'éternel problème des définitions, mais il est certain que la majorité des « bourgeois de Paris » – dans le sens où le terme est utilisé couramment au XVIII^e siècle – existent en dehors des grands corps marchands.

L'un des grands mérites du livre est son engagement avec les arguments des primo-modernistes, souvent ignorés par les dix-huitiémistes. Les grands thèmes développés ici – la primauté du lignage, la formation de l'État, l'imbrication du politique et du social dans un système de pouvoir personnalisé, les conflits autour de l'office, l'importance accordée à la vie municipale, à l'honneur, et à l'esprit de corps – traduisent l'influence des historiens des XVI^e et XVII^e siècles, et surtout des travaux de Robert Descimon sur le Paris du XVI^e et du XVII^e siècle. Il en est de même en matière de méthode, notamment une attention au cadre juridique et un emploi exemplaire des richesses cependant difficilement utilisables du notariat parisien.

On regrettera que l'auteur n'ait pas mieux fait le lien entre les cas individuels et le schéma général qu'il veut développer. La surabondance d'exemples fera la joie des

spécialistes de Paris, mais trop souvent l'argument se perd dans le foisonnement des détails. L'organisation du livre autour de cas individuels, chacun représentant un thème différent, contribue à cette confusion, en introduisant beaucoup de détours et de répétitions. De plus, curieusement, l'essentiel de l'argument est placé dans les introductions aux chapitres et non dans les conclusions, comme on pourrait s'y attendre. Ces difficultés limiteront malheureusement l'impact d'un livre riche et stimulant qui devrait transformer nos connaissances de cette bourgeoisie intraitable du XVIII^e siècle.

David GARRIOCH
Monash University

BÉATRICE BAUMIER,

Tours entre Lumières et Révolution. Pouvoir municipal et métamorphoses d'une ville (1764-1792),
Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007,
548 p, ISBN 978-2-7535-0351-9

Si l'histoire des campagnes de Touraine au XVIII^e siècle est connue par les travaux de Brigitte Maillard, celle de la ville de Tours restait à écrire. Bien que capitale de généralité, siège d'un gouvernement et d'un diocèse, cette « bonne ville » de

20 000 habitants paraissait endormie sur son axe fluvial ligérien, surtout en comparaison du dynamisme des villes de la façade atlantique. Son heure de gloire semblait remonter à la fin du Moyen Âge. C'est évidemment à l'encontre de cette vision que l'ouvrage riche et touffu de Brigitte Baumier s'inscrit, en insistant tout particulièrement sur le réveil de la ville dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, sous l'action conjointe d'un corps municipal en pleine mutation de ses conceptions et de ses pratiques, et d'une monarchie désormais plus soucieuse du développement des arts civils que militaires. Derrière l'embellissement de la ville de Tours se profile donc une véritable révolution silencieuse du pouvoir municipal, que la Révolution n'a fait que prolonger. Car l'autre grande thèse défendue par l'auteur tient à la remise en cause de l'effectivité de la coupure révolutionnaire dans les pratiques de la municipalité tourangelle.

La reconsidération des rapports entre le pouvoir municipal et le pouvoir central est l'un des intérêts majeurs de cette thèse. S'il est fréquent d'invoquer les relations tendues entre les pouvoirs locaux et la monarchie à la fin de l'Ancien Régime, force est de constater qu'à Tours, il n'en va pas ainsi. Au contraire, on assiste à une collaboration toujours plus étroite entre le corps municipal et le pouvoir central. Une collaboration qui prit la forme tantôt d'un *lobbying* efficace des édiles tourangeaux auprès des ministres, tantôt d'une concertation poussée en matière de politique communale entre le maire et les représentants locaux de la monarchie que sont l'intendant et le gouverneur. Par conséquent, c'est en grande partie à l'initiative de la monarchie que la ville de Tours doit son réveil : c'est grâce à son financement que d'importants travaux d'urbanisme ont modifié en profondeur la physionomie de la ville, que celle-ci s'est ouverte aux nouveaux circuits économiques par la construction d'une nouvelle route de Paris à l'Espagne en 1745, le rétablissement des foires en 1782 et l'abolition des droits de douane sur la Loire qui pesaient sur les vins de Touraine expédiés vers Nantes et les colonies. Cependant cette alliance eut un coût politique et financier pour la municipalité. En contrepartie des avantages reçus, elle se trouva contrainte de soutenir et de faire exécuter bon gré mal gré tous les projets de réforme des pouvoirs que la monarchie lui soumettait, de ceux de L'Averdy en 1764-66 jusqu'à celui de Calonne en 1787. Sur le plan financier, elle fit preuve d'une même docilité : le versement de trois dons gratuits entre 1759 et 1768, l'augmentation continue des taxes royales sur les octrois de la ville, la prise en charge financière de la modernisation des services royaux, l'obligation qui lui est faite

en 1786 de racheter les fonctions municipales vénales recrées par l'édit de Terray en 1771, achevèrent de creuser le déficit des finances de la ville au profit du gouvernement. Enfin, à la charge de la municipalité revenait encore le coût de l'entretien des travaux financés et entrepris par le pouvoir central. Néanmoins, les édiles firent preuve d'une certaine autonomie d'initiative dans les années 1770-80, en complétant avec utilité et à moindres frais les grands chantiers de la monarchie. Du démantèlement des remparts à la mise en place d'un éclairage public, de la création d'un service de nettoyage des rues à celle d'un corps de pompiers, en passant par le transfert des cimetières du centre à la périphérie de la cité, toutes ces préoccupations urbanistiques voisinent avec la réorganisation des secours et un encouragement aux progrès culturels et intellectuels. Certes, cette politique municipale est ici nouvelle, mais elle n'en demeure pas moins peu originale, au regard de ce qui se réalisait dans les autres cités du royaume.

L'autre spécificité du travail de Béatrice Baumier est d'insister, dans une perspective toquevillienne inavouée, sur les éléments de continuité entre l'Ancien Régime et la Révolution – ce qui l'amène d'ailleurs à considérer la réforme L'Averdy comme le parent des grands projets municipaux de la Constituante. Un tel parti pris, d'autant plus justifiable que l'institution municipale est la seule à avoir survécu à la Révolution des pouvoirs en 1789-90, l'engage à revisiter quelques présupposés concernant la structure sociale des corps municipaux d'Ancien Régime. Elle démontre ainsi que la municipalité tourangelle fut loin d'être confisquée par une oligarchie fermée. Au contraire, tout au long du siècle, les milieux aisés de la marchandise et des élites intellectuelles n'ont pas cessé leur ascension dans le corps municipal – la réforme L'Averdy catalysa davantage qu'elle ne créa cette dynamique –, au détriment des grands seigneurs et des grands officiers. Les premières années de la Révolution ne font que conforter cette évolution, la seule nouveauté consistant en l'accession des artisans au pouvoir municipal. Même si entre les deux régimes, les édiles ont changé, il n'en demeure pas moins que leur origine sociale et surtout leur conception du pouvoir communal restent identiques. Devenir membre du corps de ville n'est plus seulement perçu à la fin du XVIII^e siècle comme une distinction honorifique mais aussi comme la possibilité de « travailler au bien commun ». Par conséquent, de 1770 à 1792, les édiles qui se succèdent font preuve d'innovation, ce que reflète la modernisation continue de l'administration municipale : la rationalisation du travail (organisée par commissions et bureaux) progresse, les agents d'exécution se multiplient et se diversifient dans leurs activités. La milice bourgeoise puis la Garde nationale qui lui succède n'échappent pas au contrôle toujours plus directif d'une municipalité qui les fait évoluer de la fonction de troupe militaire à celle de corps administratif auxiliaire. Un autre exemple, tout aussi convaincant de cette modernisation : la remise en ordre des finances municipales, qui intervient au début des années 1780 lorsque le corps municipal met fin à l'indépendance du receveur et à sa « pratique comptable déconcertante ». Désormais, il multiplie les procédures de contrôle des comptes du receveur jusqu'à les rendre hebdomadaires sous la Révolution.

Enfin, l'analyse détaillée de la « Révolution municipale » de 1789 dans la ville de Tours confirme l'hypothèse d'une transition entre l'Ancien Régime et la Révolution : le comité provisoire qui prend en main, sans violence, les affaires municipales dans le contexte troublé de la Grande Peur le 26 juillet 1789, jusqu'à sa dissolution officielle en janvier 1790, est loin de se positionner en avant-garde de la Révolution. Au contraire, garant de la continuité avec l'ancienne municipalité démissionnaire, il réussit à se démarquer des édiles les plus compromis avec l'Ancien Régime et des patriotes les plus radicaux. Cette volonté d'unanimité et de modération se retrouve encore dans l'organisation de

la toute nouvelle garde citoyenne : ainsi l'état-major élu est-il majoritairement composé de personnalités symbolisant la continuité entre l'Ancien régime et la Révolution.

La Révolution à Tours est-elle survenue par hasard ? Des éléments de rupture entre l'Ancien Régime et la Révolution existent bien, et l'auteur a peut-être trop tendance à les minorer. Il en est ainsi de la sclérose du pouvoir municipal induite de fait par l'édit de Terray de 1771, qui met fin aux procédures électives des édiles. Au crépuscule de l'Ancien Régime, le corps de ville apparaît comme « une institution vieillissante, insuffisamment renouvelée et manquant avant tout d'assise légitime » face à une contestation sociale et politique grandissante. Ce manque d'assise sociale, qui le fragilise, le contraint d'une part à entamer une collaboration étroite avec le pouvoir central, d'autre part à rétablir en 1774 de son propre chef et en toute illégalité l'institution des assemblées de députés de paroisse. C'est d'ailleurs dans ces assemblées, conçues comme de « nouveaux lieux d'expression possible des individus issus de catégories sociales montantes » que se forment les hommes que le rétablissement des procédures électorales par l'Assemblée nationale en 1790-91 va porter au pouvoir municipal. Enfin, bien des blocages limitent encore le champ de l'action municipale à la fin de l'Ancien Régime. L'exemple le plus pertinent tient au maintien de l'ordre : depuis la création en 1699 de l'office de lieutenant de police et le rattachement des communautés de métiers à la prévôté au début du XVII^e siècle, la municipalité tourangelle est quasiment réduite à l'impuissance en la matière. Il revint à la Révolution, par l'abolition des corporations et la réorganisation administrative et judiciaire, de restituer aux municipalités l'intégralité du droit de police.

On pourra regretter que le plan de l'ouvrage ne mette pas davantage en valeur ces thèmes de la transition des pouvoirs au-delà de 1789 et des rapports entre l'institution municipale et les pouvoirs centraux ; ou que les dynamiques spécifiquement révolutionnaires fassent l'objet d'une étude moins poussée que celles de l'Ancien Régime ; que les anecdotes et les descriptions parfois superflues abondent. Il n'empêche, l'historien des villes et des pouvoirs tient avec cette étude précise et détaillée un ouvrage précieux sur les enjeux, les conceptions et les pratiques évolutives du pouvoir municipal dans une ville de taille moyenne à la fin du XVIII^e siècle.

Laurent BRASSART
IRHiS, université Lille 3

IOANA IOSA,

Bucarest. L'emblème d'une nation,

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011,
264 p., ISBN 978-2-7535-1269-6

Le plus grand édifice européen construit en pierre a nécessité l'emploi d'un million de mètres cubes de marbre roumain (ce marbre que le goût rustique des dictateurs communistes dévoue au prolétariat

depuis la construction des palais souterrains du métro moscovite), la mobilisation de 54 000 ouvriers et le travail de 700 architectes. Pour satisfaire à la mégalomanie du couple Ceaucescu, il fallut produire 220 000 mètres cubes de vitres, 42 000 mètres cubes d'acier laminé, 350 000 tonnes de cristal pour les lustres ornant les salles de conférence, salles de bal et salles de réception – le palais en compte plus de mille ! – et encore 220 000 tapis et tant de kilomètres de rideaux, le tout intégralement produit en Roumanie... Telle est la litanie, ici abrégée, donnée à entendre au touriste, harassé par les chiffres et ahuri par la vacuité des lieux, lors des visites organisées au Palais du Parlement (*Palatul Parlamentului*), nouvelle dénomination de la Maison de la République depuis la chute de Ceaucescu en 1989. La dramaturgie ratée du Palais de la République, édifice écrasé autant qu'écrasant qui, de l'extérieur, ne parvient

pas à produire une quelconque impression de grandeur, interroge le visiteur. Est-il possible que Ceaucescu ait eu l'intention de dédier une telle réalisation architecturale à son seul usage personnel et à celui de son épouse, comme l'incite à croire le tour de visite officielle? Quelle aurait été alors la finalité d'un tel édifice dont la construction fut entreprise en 1984, dans une démocratie populaire alors en perte de vitesse, cinq ans à peine avant la chute du dictateur communiste roumain? Le visiteur ne trouvera pas de réponse au Musée d'Histoire qui, quelque part au rez-de-chaussée de cette immense bâtisse, fait mine de renouer le fil de l'histoire de la Roumanie tout en faisant l'impasse sur la période communiste. Mais il trouvera dans le livre de Ioana Iosa une tentative originale de généalogie de cet édifice « emblématique » de la nation roumaine, tout à la fois paradigme et exception des architectures de régime du XX^e siècle.

Celui-ci paraît dans une collection (« Art et Société ») qui a depuis quelques années ouvert son catalogue de livres richement illustrés à l'histoire des architectures nationales en Europe orientale. Issu d'une thèse de doctorat en urbanisme, l'ouvrage de Ioana Iosa, architecte de formation, s'attaque à un pan majeur de l'histoire contemporaine de Bucarest puisque la construction de la Maison de la République a nécessité la destruction d'un cinquième de la capitale roumaine autour de la colline *Dealul Spirii* impitoyablement déblayée et arasée. De cette opération de destruction massive du tissu urbain – gardée à l'époque comme un secret d'État – qui entraîna le déménagement ou la destruction d'une quinzaine d'églises, l'expropriation et la délocalisation vers des quartiers périphériques de 40 000 habitants, Ioana Iosa restitue toute l'envergure de désastre patrimonial. Elle montre en particulier l'assentiment des autorités de l'Église orthodoxe roumaine, dans un processus de destruction qui épargne ostensiblement l'édifice, tout proche du Centre Civique, du Patriarcat. Est-ce un hasard si le projet de construction d'une église patriarcale dans la Roumanie post-communiste, la cathédrale de la Rédemption nationale, s'est vu finalement attribué en 2005 un terrain situé dans le voisinage immédiat du Palais du Parlement? Ce projet de construction d'une cathédrale gigantesque haute de 100 m., tout à fait dans la tonalité des cathédrales récemment édifiées dans l'espace post-soviétique, adopte résolument l'échelle monumentale de la Maison de la République. Il répond à la nécessité d'inscrire emblématiquement un édifice, symbolisant la nation roumaine, dans une singulière continuité et proximité avec le Centre Civique conçu à l'époque de Ceaucescu. C'est sur ce point d'orgue, qui n'en finit pas de faire résonner la quête d'identité nationale de l'histoire roumaine, que Ioana Iosa a choisi de conclure son ouvrage. Elle démontre ainsi que « l'esprit d'affirmation d'une identité et d'une supériorité roumaines [...] continuent à nourrir et à instrumentaliser la monumentalité des édifices à vocation emblématique, même après la chute du régime communiste. Nous pouvons donc affirmer que dans l'histoire urbaine roumaine, le Centre Civique est une première réponse donnée au besoin de définition et d'affirmation d'une identité roumaine » (p. 235).

Au-delà de l'anachronisme esthétique de la Maison de la République, Ioana Iosa cherche à démontrer que cet édifice, loin d'être seulement une fantaisie mégalomane, s'inscrit en réalité dans le contexte de l'histoire nationale roumaine et dans le processus d'élaboration de la fonction capitale de Bucarest. Elle montre que cette quête d'emblèmes nationaux, au sein d'une ville qui en est singulièrement dénuée, s'inscrit dans un temps long de l'histoire urbaine, qui dépasse largement, en aval comme en amont, la chronologie de la Roumanie communiste.

Ioana Iosa retrace les origines du Centre Civique du double point de vue de la monumentalité et de l'urbanisme. Il s'inscrit en effet dans une tentative d'instaurer

une nouvelle centralité urbaine, au point d'aboutissement du boulevard de la Victoire du Socialisme, avenue stalinienne bordée d'édifices sans âme à la Ricardo Bofill, destinés en principe – ces appartements étaient notamment dénués de cuisines – à la nomenklatura roumaine. Ioana Iosa montre que cette volonté d'instaurer un nouveau centre dans l'espace urbain de Bucarest, une ville perpétuellement à la recherche de son statut de capitale, répond à une quête qui a commencé dès l'union des principautés de Moldavie et de Valachie en 1859, et la promotion de Bucarest, naguère ville provinciale, au rang de capitale. Or, au début du XX^e siècle, et plus encore avec la création de la Grande Roumanie en 1918, les architectes de Bucarest hésitaient entre l'usage du style national roumain inventé à la fin du XIX^e siècle par Ion Mincu – le fameux néo-brancoveanien choisi comme une période de référence historique car apte à démontrer l'antériorité de la nation roumaine – et le style moderne. Dans le courant des années 1930, il y eut ensuite des tentatives de réconciliation des deux styles, en répartissant leur usage respectif selon la fonctionnalité des édifices ou selon les quartiers. En 1940, à l'époque du général Ion Antonescu, *conducator* de l'État roumain, l'apparition d'un « style national-légionnaire », par référence aux origines daco-romaines de la nation roumaine, s'inscrit pleinement dans le contexte des architectures des États totalitaires de son époque. « On voit donc que dans la définition d'une personnalité pour la capitale roumaine, la question du style architectural spécifique à la Roumanie revient de façon récurrente, sans qu'une définition de ce style soit plébiscitée. Entre un occidentalisme symbole de la modernité mais aussi de l'aliénation, un orientalisme qui se confond avec la tradition et la spécificité roumaine mais qui risque d'être perçu comme désuet, et un archaïsme de facture nationaliste, les avis se partagent et les camps se forment. Quand il s'agit de définir une personnalité pour la capitale de la Grande Roumanie, les analystes sont loin d'arriver à un consensus » (p. 57). Fondamentalement, les architectes cherchaient à remédier au manque d'unité stylistique de la capitale roumaine – ce caractère composite et éclectique qui fait partie du charme de Bucarest – auquel semble-t-il ne pouvait remédier qu'une figure de *conducator* à la fois architecte de la Nation et urbaniste de la capitale roumaine. Les plans d'urbanisme de 1921 et de 1935 ne sont pas parvenus à doter Bucarest d'un authentique visage de capitale. Dénuée d'éléments de paysage dramatiques qui pourraient lui servir d'emblèmes ou d'un fleuve qui ait structuré son espace – la modeste et stagnante Dambovitza devait pourtant permettre à Ceaucescu de rêver de faire de Bucarest un port fluvial! – Bucarest ne dispose que de quelques modestes collines que les urbanistes roumains, au premier rang desquels A. Zamphiropol, tentent d'utiliser en les réservant aux bâtiments publics importants. « Cependant, l'articulation des monuments d'architecture et des tracés urbains, seule capable de monumentaliser l'ensemble de la ville échoue pour des raisons administratives » (p. 72). De cet échec naquit par exemple le projet utopique de néo-capitale conçu en 1925 par F. Schlesinger-Panciu. Conçue sur le modèle d'une ville idéale et implantée dans les montagnes des Carpates, cette nouvelle capitale baptisée Romanesti aurait incarné l'âme de la nation roumaine en s'établissant au cœur, et non sur les marges, du territoire de la Grande Roumanie. En dépit des efforts en faveur de l'amélioration de l'urbanisme monumental de Bucarest durant l'entre-deux-guerres sur quatre places majeures de la capitale – place du Palais Royal, place de la Victoire, place de l'Université, place de l'Union – « l'agencement des tracés urbains et des monuments d'architecture a échoué pendant le régime libéral d'avant la Seconde Guerre mondiale. En effet, la ville a connu seulement des pratiques partielles de la monumentalité [...] » (p. 99).

La Roumanie communiste de l'après-guerre transformée en démocratie populaire hérite donc de cette quête jamais assouvie de monumentalité tout en appliquant les préceptes changeants de l'urbanisme soviétique de la période stalinienne, dont le meilleur exemple est la Maison Scanteia, édifiée d'après le modèle des gratte-ciel moscovites mais aussi de la période post-stalinienne. Reniement, dans un premier temps, de l'architecture «formaliste» et du style national «bourgeois», l'affirmation des spécificités du socialisme roumain par le *conducator* Ceaucescu va permettre à partir des années 1960 et pendant la période de l'autarcie des années 1970-1980, un retour de l'expression ouverte des valeurs nationales, dont l'architecture sera le premier exutoire. La construction à Bucarest d'un édifice-phare telle que la Maison de la République correspond ainsi à une entreprise autoritaire de régénération nationale, à une époque où Ceaucescu n'hésite pas à détruire les villages roumains pour n'en conserver que des vestiges muséifiés aux portes de Bucarest. Réalisation hors normes, le projet de Centre Civique pour Bucarest mobilise en 1977 pas moins de 17 collectifs d'architectes, mais c'est sur les instances du fils de Ceaucescu, alors dirigeant de l'Union de la Jeunesse Communiste, qu'Anca Petrescu, une jeune architecte de 28 ans à peine, dénuée de toute expérience, réussit à s'imposer à la tête du projet de la Maison de la République. Dans le monde communiste des années 1980, la Maison de la République édifiée selon le style néo-classique stalinien, pouvait déjà être considérée comme un anachronisme. Au-delà de la défaite esthétique que représente ce monument, Ioana Iosa montre que cet encombrant édifice architectural est un compromis monumental entre le néo-classicisme, le style national roumain – Anca Petrescu affirme avoir volontairement inséré des motifs décoratifs issus du monastère Vacaresti détruit sur les ordres de Ceaucescu – ainsi que différents styles historiques européens (Louis XV, romantique allemand, etc.) formant ainsi ce laborieux catalogue de citations architecturales. Après la chute du régime communiste, Anca Petrescu fit enregistrer la Maison de la République comme son invention personnelle, déclenchant une violente polémique avec les nombreux autres architectes qui avaient apporté leur contribution à ce chantier. C'est dire qu'elle était bien loin de renier son œuvre : devenue députée du parti de la Grande Roumanie – c'est en tout cas sous cette étiquette qu'elle présente sa candidature à la mairie de Bucarest en 2005 – Anca Petrescu, reconvertie au nationalisme d'extrême-droite, peut fréquenter quotidiennement «son» Palais, puisqu'il héberge à présent le Parlement roumain. Ioana Iosa clôt donc son ouvrage en évoquant les problèmes de la reconversion du Centre Civique à partir des années 1990 : le bâtiment n'était pas entré en fonction au moment de la chute de Ceaucescu, mais sa finalité était le regroupement des institutions-clés de l'État communiste roumain.

Taline TER MINASSIAN
INALCO, Paris

THIERRY RENTET,

*Anne de Montmorency,
grand maître de François I^{er},*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011,
432 p., ISBN 978-2-7535-1227-6

Comment fonctionnent, dans la France de la Renaissance, les réseaux d'un homme de pouvoir ? Thierry Rentet saisit l'opportunité d'un riche gisement documentaire – 3126 lettres conservées en 13 volumes au musée Condé de

Chantilly – pour tenter de répondre à cette question. Il s'agit d'une correspondance passive, adressée à Anne de Montmorency pour les deux-tiers et pour un tiers à son secrétaire Nicolas Berthereau, entre 1526 et le début de 1531, plusieurs années

avant qu'Anne ne devienne connétable (1538). Un seul lustre donc, mais décisif pour la carrière de Montmorency : survivant de Pavie, il connaît alors une ascension spectaculaire, en devenant grand maître (donc responsable de la cour), gouverneur de Languedoc et en faisant un très beau mariage. Sa position de pouvoir est assise par son succès en 1530, lors de son engagement direct dans l'accomplissement de la clause essentielle du traité de Cambrai : le versement de la rançon contre la libération des deux fils de François Ier et la venue en France d'une nouvelle reine. Thierry Rentet appuie aussi son étude sur d'autres gisements épistolaires de même nature pour la même période, conservés à la BnF, mais ici le lecteur a parfois du mal à saisir selon quels critères ils sont utilisés, en tout ou en partie. S'il comprend que la tâche en aurait sans doute été trop accrue, il regrette cependant que la totalité des lettres de la période n'ait pas pu être constamment mobilisée, comme elle l'est pour l'étude spatiale de la correspondance de l'année 1530.

Fort de ces milliers de lettres, T. Rentet s'attaque à la mise en évidence des *réseaux* de Montmorency : cette notion est centrale pour son analyse. Il fait apparaître la « pyramide réticulaire » au sommet de laquelle se trouve le grand maître, flanqué, dans une position spécifique, par son secrétaire, lequel dispose de réseaux articulés à ceux de son patron, mais de nature un peu différente. La mise en œuvre cartographique de l'espace des correspondances en 1530 constitue un morceau de bravoure du livre. Alors que la mobilisation des réseaux montmorencéens est maximale, pour réussir l'opération évoquée plus haut, ceux-ci sont aussi particulièrement visibles dans la mesure où le grand maître est alors éloigné des centres du pouvoir.

T. Rentet élabore des typologies mettant en évidence les positions des divers acteurs ou l'existence de réseaux spécialisés. Il montre bien comment ces réseaux s'articulent à l'appareil monarchique, avec la place centrale qu'y occupe le système curial. Au sein de ce « groupe structuré dont les compétences sont mises au service d'un maître », tel qu'il émerge des lettres, les solidarités sont nombreuses. Montmorency est cependant sollicité pour jouer un rôle d'arbitre à l'heure des tensions internes. La sollicitation est d'ailleurs beaucoup plus large dans cette correspondance : le grand maître comme son secrétaire sont destinataires de multiples requêtes. T. Rentet souligne bien d'ailleurs que tous ne peuvent obtenir ce qu'ils souhaitent, en raison de la concurrence, mais aussi du manque structurel de places et de faveurs disponibles pour satisfaire toutes les demandes. La correspondance sert également à faire circuler de l'information, atout essentiel pour l'exercice et le contrôle du pouvoir. Parfois, il s'agit de confirmer qu'ordres et consignes ont été répercutés ou exécutés. Parfois, des renseignements précieux sont communiqués : ici répétitions et recoupements sont nombreux d'une lettre à l'autre, mais ceux-ci sont garants de la fiabilité de ce qui est transmis.

Ce travail fait bien apparaître un biais structurel lié à l'étude des correspondances : il n'y a de lettres que lorsqu'il y a éloignement géographique. Le cas particulier du printemps 1530, avec la résidence durable de Montmorency et Berthereau à Bayonne, entraîne une forte hausse des courriers. Mais on constate également que beaucoup de correspondants œuvrent pour le grand maître dans ses possessions territoriales, en particulier franciliennes, où il est de moins en moins présent, ou dans son gouvernement de Languedoc qu'il ne fréquente guère. L'auteur montre aussi que sa source fait voir des réseaux dans leur vitalité, sans fournir le plus souvent les clefs de la constitution de ces relations – qui vont de soi pour leurs acteurs – et c'est à l'historien de tenter de les retrouver.

Au niveau où se situe Montmorency, beaucoup de monde est en contact avec lui, d'où l'utilité de l'index des personnes, qui sera une mine pour de nombreux chercheurs. T. Rentet manifeste en outre son intérêt pour ce que ce type de source peut apporter à la connaissance des cultures matérielles et des sensibilités, comme cette scène étonnante où un fidèle de Montmorency est entre la vie et la mort à Bourges, alors que « les médecins luy ont baillé une femme pour têter »...

Mais c'est bien la réflexion socio-politique sur le grand maître qui constitue l'objectif prioritaire de l'auteur. Par définition, les réseaux montmorencéens offrent un observatoire de premier ordre pour comprendre son ascension. De façon dialectique, ils sont à la fois un atout pour assurer le service du prince, alors qu'ils sont aussi une conséquence des opportunités offertes par ce même service. T. Rentet est réticent à parler de Montmorency comme d'un favori. Il préfère développer fortement l'idée selon laquelle celui-ci, dans le contexte des années 1527-1530, « s'impose » au roi en raison de ses atouts incomparables : il facilite à François Ier le contrôle de l'Île-de-France, de Paris et de son parlement, grâce à sa puissance dans la région et à ses réseaux, y compris familiaux, dans les cours souveraines. Il est ensuite le mieux placé pour mener la guerre contre Charles Quint : Montmorency jouerait un rôle logistique qui en ferait presque un chef d'État-major avant la lettre ; le rôle dirigeant en matière financière que lui attribue T. Rentet paraît en revanche moins assuré. Enfin, il est l'homme capable de faire aboutir le processus de paix en 1530. S'il s'agit de montrer qu'en raison de ce qu'il est, Montmorency fait figure de meilleur choix possible pour François Ier dans ces années délicates, on peut suivre l'auteur. L'idée selon laquelle il pourrait s'imposer de lui-même, paraît plus fragile. Quant à celle qui est très brièvement évoquée, selon laquelle Montmorency pourrait à terme constituer une menace pour le trône même du prince, elle ne convainc pas. François Ier est un roi qui disgracie, et avec facilité, sans que son pouvoir soit réellement mis en danger par ceux qu'il écarte, même dans le cas très particulier du connétable de Bourbon.

T. Rentet est bien conscient que la forme même de son travail, en focalisant l'attention sur un seul réseau, laisse dans l'ombre alternatives et concurrents. Il n'en reste pas moins que son livre montre bien comment ce système, avec sa cohérence, accompagne l'ascension du grand maître au cours des années étudiées. Mais sa cohésion demeure fragile et liée à une efficacité politique momentanée. Avec la disgrâce, viendra le temps des recompositions.

Philippe HAMON

CERHIO (UMR 6258), université Rennes 2

SONJA KMEC,

Across the Channel. Noblewomen in Seventeenth-Century France and England. A Study of the Lives of Marie de La Tour – Queen of the Huguenots – and Charlotte de La Trémoille, Countess of Derby,

Trèves, Kliomedia, 2010, 336 p., ISBN 78-3-89890-138-3

Les La Trémoille ne sont pas inconnus des historiens : les travaux de Jean-François Labourdette et de William Weary ont éclairé cette famille sur laquelle des auteurs s'étaient déjà penchés au XIX^e siècle. Ce livre issu d'une

thèse soutenue à Oxford en 2004 apporte cependant un regard neuf, d'abord en se centrant sur le premier XVII^e siècle, qui n'était pas au cœur des précédents travaux, ensuite en prenant pour objet spécifique deux femmes exactement contemporaines, Marie de La Tour (1601-1665), duchesse de La Trémoille par son mariage avec Henri en 1619, et Charlotte de La Trémoille (1599-1664), sœur de Henri, épouse

de James Stanley, comte de Derby, en 1626. Comptant aussi bien des protestants que des catholiques, cette famille de la haute noblesse française s'allia avec des familles princières ou nobles étrangères comme les Orange-Nassau, les Hesse-Cassel, ou les Stanley, ce qui permet à l'auteure de mettre en parallèle le parcours de ces deux femmes, l'une vivant en France, l'autre en Angleterre, dans deux parties d'inégale longueur, la première consacrée à Marie de La Tour étant nettement plus longue que la seconde dévolue à la comtesse de Derby. À cela une première raison : S. Kmec ne souhaite pas tant faire une comparaison systématique entre ces deux femmes que mieux comprendre la noblesse française qui avait des sympathies protestantes (p. 14). La seconde tient aux sources plus nombreuses concernant Marie de La Tour, grâce notamment à une importante correspondance et à un fonds d'archives privées conservées à la BnF. Au total, cependant, le parcours de Charlotte de La Trémoille est moins approfondi que celui de sa belle-sœur, à laquelle il sert plutôt de contrepoint, sans que la comparaison ne soit vraiment creusée.

Reste que l'auteure propose un livre très intéressant qui ne se contente ni d'une approche biographique, ni d'une simple perspective genrée, mais s'interroge sur les relations entre épouses et maris dans la haute noblesse, sur la domination sociale des femmes nobles, notamment sur leurs domestiques, sur leurs capacités d'action au-delà de l'espace domestique, et sur l'arrière-plan familial des parcours des deux figures étudiées. L'auteure réintroduit ainsi les hiérarchies sociales et les relations hommes-femmes et domestiques dans l'étude de genre, convoquant même la dialectique du maître et de l'esclave (*servant* en anglais) pour étayer son analyse (chap. 2). La question se pose cependant de savoir si la théorie des clientèles, également utilisée pour comprendre la structuration de la maison noble, est compatible avec le schéma hégélien.

À travers l'étude de la participation de Marie de La Tour et de Charlotte de La Trémoille à la gestion du patrimoine noble, qui passe notamment par les procurations générales des époux, mais aussi par des initiatives fortes lors de la Fronde en France et de la guerre civile en Angleterre, durant lesquelles les femmes usent parfois de l'argument de leur propre faiblesse juridique pour éviter ou contester les saisies politiques des biens de leurs maris ou celles des créanciers, S. Kmec montre que les femmes nobles jouissent dans le « ménage » d'une réelle autorité, qui va bien au-delà de l'espace domestique, tant les conséquences sont importantes politiquement et dans la vie de leur maison. La correspondance se révèle ici une source riche qui permet de suivre au plus près les interventions de Marie de La Tour dans la gestion du patrimoine, les relations et le partage des tâches avec son mari (chap. 1 et 2), ou encore son implication pour réconcilier Mazarin avec son fils révolté après la Fronde (chap. 6), de même que le rôle de Charlotte de La Trémoille aussi bien dans la lutte contre le Parlement anglais que dans ses tentatives pour limiter ses foudres après l'exécution de son mari, puis par la suite pour obtenir les faveurs de Charles II envers ses fils (2^e partie, chap. 4 et 5).

Le livre montre ainsi combien l'opposition entre public et privé ne rend pas compte de la place de ces femmes mariées dans la société, lors même que les textes prescriptifs de l'époque les assignent à l'espace domestique. Il n'est pas besoin qu'elles soient veuves pour que le champ d'action des femmes nobles s'étende à des activités que l'on pourrait qualifier de publiques. Ainsi Marie de La Tour, calviniste de tendance modérée, intervient-elle dans les controverses sur la prédestination dans les années 1630 et 1640 autour de Moïse Amyrault qu'elle protège, de même qu'elle défend un calvinisme soumis au roi de France contre les alliances avec les protestants étrangers lors de l'affaire Alexandre Morus (chap. 4 et 5). Ainsi Charlotte de La

Trémoille prend-elle des contacts avec les Écossais contre le Parlement, s'illustre lors du siège de Lathom en 1643 ainsi que dans la défense de l'île de Man en 1651, deux possessions des Derby, assumant un véritable rôle militaire qui lui vaut d'être déclarée *delinquent* (chap. 4). Toutes deux activent leurs réseaux, y compris internationaux grâce à leurs alliances, en temps de crise, avec un certain pragmatisme en fonction de la situation politique à laquelle elles font face.

La famille n'est traitée que sous cet angle des réseaux, quoique les généalogies en annexe montrent, par les renchéissements d'alliances existants, que cette grille de lecture ne rend sans doute pas compte de l'ensemble des phénomènes de la parenté. S. Kmec insiste néanmoins sur l'importance énorme accordée par les La Trémoille, et par Marie de La Tour elle-même, à l'acquisition du titre de princes étrangers, qui conditionne toute la politique d'alliance de leur maison, politique dont les effets sont directs sur leur endettement et leur gestion patrimoniale, et par ricochet sur leurs prises de positions vis-à-vis du gouvernement royal. Il y a là une clé de lecture fortement analysée, qui montre à quel point les La Trémoille forment maison. Ce qui n'empêche pas les conflits, notamment du couple avec son fils oratorien, de même que les Derby sont en conflit avec leur fils aîné parti se marier en Hollande sans leur consentement.

Cette volonté des La Trémoille d'illustrer le nom et de se faire reconnaître comme princes étrangers se voit encore dans le programme architectural mis en œuvre dans les châteaux de Thouars et de Vitré, dans les armoiries et les portraits, dans le patronage religieux qui concerne aussi bien les couvents que les temples, dans les actions de publication, autant d'éléments sur lesquels le livre propose des développements très intéressants (chap. 3 et 5). En revanche, l'auteure convainc moins lorsqu'elle analyse les salons comme lieux de l'individualité et de la subjectivité où les rapports hiérarchiques seraient très atténués par rapport à la Cour et où les liens familiaux ne seraient pas présents. Les travaux de Christian Jouhaud, d'Antoine Lilti et d'autres qui ne figurent pas en bibliographie auraient permis d'envisager les choses différemment et d'éviter le retour de la dichotomie public/privé auparavant congédiée (p. 222-223). De même, le chapitre où sont traités les portraits de Lady Derby ne permet pas de comprendre les enjeux des commandes à des peintres comme Anthony Van Dick ou Peter Lely, ni si patronage il y eut réellement.

Ces réserves ne doivent pas détourner de ce livre riche dont un bref compte rendu ne peut donner que quelques éléments, le matériau rassemblé et les analyses offrant au lecteur des perspectives suggestives pour l'histoire de la noblesse au XVII^e siècle.

Élie HADDAD
CNRS (CRH-EHESS)

MARY TROUILLE,
Wife-Abuse in Eighteenth-Century France,
Oxford, Voltaire Foundation, 2009, 377 p.,
ISBN 978-0729409551

Cette étude s'inscrit dans les travaux portant sur le mariage et, plus particulièrement, la violence conjugale. À partir des écrits des juristes, des moralistes, mais aussi des textes littéraires, Marie

Trouille montre comment on se représentait la violence conjugale au XVIII^e siècle. Puis, grâce à une série d'exemples concrets tirés des *Causes célèbres* de Des Essarts, elle met en regard représentations et pratiques sociales. Le livre est divisé en trois grandes parties : une analyse du contexte social et de l'arrière-plan juridique, des études de cas et pour terminer une étude de trois œuvres littéraires ayant pour thème l'adultère et la violence conjugale.

Dans la première partie, l'auteure montre la vision savante des contemporains, juristes, moralistes, clercs, ainsi que les conceptions populaires à partir de proverbes, farces, théâtre de rue, relativement aux problèmes conjugaux. La violence prend des formes variées : psychologiques, et on voit se dessiner ici toutes les manifestations de la cruauté mentale ; verbales, avec un vocabulaire spécifique ; maltraitance physique et humiliation publique, avec privation de nourriture et de logement. Au-delà des formes, il s'agit de voir dans cette partie les justifications qui sont données à ces mauvais traitements et le degré que peut atteindre cette violence : dans ces comportements violents, quelles sont les limites acceptées par la société et jusqu'où peut aller la violence maritale ? Il ressort de cette étude que les attitudes ne sont pas les mêmes selon les groupes sociaux. Ainsi, dans les catégories supérieures de la société, même si la violence n'est pas absente, on observe une moindre tolérance à son endroit et une plus grande considération pour les victimes.

Le passage à des études de cas, six au total, vient ensuite illustrer le propos théorique. Les exemples sont tirés des *Causes célèbres* publiées par Nicolas Toussaint Le Moyne Des Essarts pour la période 1773-1789. La source est un peu particulière puisqu'il s'agit de cas exemplaires qui ont en quelque sorte pour objet de donner des leçons de morale aux lecteurs en matière de comportement dans la vie conjugale et familiale. Ces affaires, en l'absence de sources du for privé, sont l'occasion de pénétrer dans la vie privée des couples. Toutefois, la vision est biaisée car la version proposée des événements, que ce soit celle du mari ou de la femme d'ailleurs, a toujours pour but de convaincre des juges. Qui plus est, l'auteure montre que les hommes de loi, dans le souci de défendre les intérêts de leurs clients, n'hésitent pas à déformer la vérité et à manipuler les parties en présence. Il convient donc d'être prudent sur la représentativité d'une telle source. Deux affaires, plaidées par Nicolas François Bellart en 1803 et 1805, suite à l'introduction du divorce, viennent clore cette partie. Ces affaires servent à illustrer le point de vue d'un juriste et n'ont pas valeur générale. Pour Bellart en effet, la loi sur le divorce a permis la révolte des femmes contre l'autorité maritale, précipitant ainsi le désordre des familles et plus généralement le déclin moral de la société française. Bellart se pose ici en représentant de l'attitude des milieux catholiques et conservateurs et il préfigure les changements qui seront opérés par la loi de 1803 sur la séparation et le divorce. Une conclusion semble se dégager de ces six affaires : alors que les quatre cas proposés pour la période antérieure à 1789 témoignent d'une véritable libéralisation des attitudes et des normes, on a bien l'impression d'une reprise en main dans les premières années du XIX^e siècle.

La troisième partie analyse trois œuvres littéraires, *Adèle et Théodore* (1782) de Madame de Genlis, *la marquise de Gange* (1813) du marquis de Sade et *Ingénue Saxancour* (1788) de Rétif de la Bretonne, dans le but de mettre en relation œuvres de fiction et réalités. Dans ces trois romans sont présentées des histoires de femmes emprisonnées par un mari jaloux qui les accuse d'adultère. Les interconnexions entre le récit juridique précédemment étudié et le roman sont nombreuses. Pour convaincre les juges, les avocats n'hésitent pas à utiliser les figures littéraires et inversement, le roman trouve sa crédibilité dans une bonne connaissance des pratiques juridiques.

Alors qu'aujourd'hui 12 à 15% des femmes sont victimes de mauvais traitements, la question de la violence conjugale à l'époque moderne prend tout son

sens. Cette recherche, qui se veut au cœur de l'interdisciplinarité, avec une mise en parallèle des sources religieuses, juridiques et des œuvres de fiction, examine les interconnexions entre représentations et comportements. L'idée est séduisante, mais les échantillons mériteraient certainement d'être élargis.

Scarlett BEAUVALET

Université Picardie-Jules Verne

JANINE M. LANZA,

From Wives to Widows in Early Modern Paris.

Gender, Economy, and Law,

Aldershot, Ashgate, 2007, 252 p.,

ISBN 978-0-7546-5643-3

Ce livre porte sur les veuves de maîtres de métiers dans le Paris de l'époque moderne, et plus particulièrement sur les changements apportés à la situation de la femme à la mort de son époux.

Jusqu'à présent, les études qui ont porté

sur les communautés de métier ont bien décrit la situation juridique des veuves, mais n'ont pas exploré la manière concrète dont les femmes ont ou n'ont pas profité des nouveaux avantages que leur conférait leur veuvage. En combinant étude des représentations et étude précise de cas, l'auteure se propose de revoir un certain nombre d'idées reçues et de stéréotypes classiques appliqués au veuvage féminin. De nombreuses questions se posent en effet quant à la condition de la femme à la mort de son époux. De quelle manière voit-elle et supporte-t-elle cet événement ? Comment vit-elle sa nouvelle situation juridique ? Quels changements le veuvage apporte-t-il du point de vue de son rôle au sein de la famille, de la gestion de ses finances et de son patrimoine, et plus largement de sa place dans la société dans son ensemble ? Enfin, dans quelle mesure une veuve peut-elle conserver son indépendance et se comporter comme un chef de feu à part entière ?

Afin de répondre à ces questions, Janine Lanza mobilise différentes approches et des sources variées. La recherche est centrée sur le Paris de l'époque moderne et plus précisément sur les veuves de maîtres de métiers. On dispose en effet dans la capitale d'un échantillon social suffisamment large pour être représentatif. Les sources mobilisées sont variées, des sources normatives, mais aussi des études de cas à partir des archives notariales, contrats de mariage, inventaires après décès, successions, baux permettant des analyses plus personnelles et originales. Le plan retenu est thématique. Il se compose de six parties, les deux premières étant consacrées au droit, et les suivantes à l'histoire sociale proprement dite.

Un premier aspect concerne le droit matrimonial. Il y a ici une très bonne mise au point sur des questions juridiques en général peu ou mal abordées par les historiens. D'un point de vue juridique, la femme recouvre au moment de son veuvage une capacité juridique pleine et entière. Il apparaît clairement que les veuves ont su, en dépit d'un discours souvent misogyne, tirer parti de leurs droits et se créer de nombreux espaces de liberté. Une nouvelle fois, la souplesse d'application des normes est mise en valeur, de même que leur côté protecteur pour les femmes. La manière dont la société envisage le comportement des veuves est analysée à partir d'écrits divers. L'auteure examine le modèle que les clercs proposent aux veuves – une vie recluse centrée autour de la dévotion – et la manière des femmes d'y répondre en conciliant vie active et préceptes religieux. Ainsi, de nombreuses veuves se sont adonnées aux œuvres de charité tout en conservant leurs activités publiques. De même, alors que les textes officiels des communautés de métiers mineurent, voire ignorent la place des femmes, celles-ci ont joué un rôle important

dans les communautés et réussi à se créer des espaces dans un univers quasi exclusivement masculin à la base.

La deuxième partie met davantage l'accent sur le vécu. Les sources notariées, les archives des communautés de métiers, et plus largement du monde du travail, donnent lieu à des analyses micro-historiques, à partir d'itinéraires individuels. Les différentes études de cas révèlent qu'il n'y a pas un modèle unique mais tout un ensemble de possibilités. Un élément apparaît décisif, le niveau économique et la situation financière laissée par le mari. Il est certain que la bonne santé de l'entreprise léguée par le mari conditionne les modalités d'action de sa veuve, le plus important n'étant pas tant la personne à la tête de l'entreprise que la vitalité de cette dernière. Rester seule et reprendre les affaires ou se remarier ? En d'autres termes, conserver l'indépendance nouvellement acquise ou retomber dans la dépendance ? Bien des veuves qui se remarient négocient en quelque sorte les termes de leur nouvelle union de manière à protéger leurs biens et leurs intérêts ainsi que ceux de leurs enfants. Il serait intéressant à cet égard de prolonger l'étude. Le veuvage peut être aussi synonyme de régression sociale et de dépendance. Pour de nombreuses veuves, l'échec professionnel souvent combiné à l'âge et aux infirmités marque la chute dans la pauvreté. Mais ce n'est pas l'impression d'ensemble que l'on retire de ce livre, qui fourmille d'exemples de veuves aux affaires florissantes et prospères et qui nous invite à revoir la vision de l'exclusion des femmes des métiers et des centres de décision à l'époque moderne. Elles sont nombreuses à être parvenues à se constituer des fortunes respectables, à maintenir, voire à augmenter leur patrimoine initial.

Ce livre a le mérite de montrer le rôle des femmes hors du cadre domestique, dans le monde du travail et de l'entreprise. On les voit ainsi se créer de nouvelles identités reposant non sur leur statut de femme au foyer, mais bien sûr leurs qualités professionnelles de membre d'une communauté de métier. Les veuves ne suivent pas à la lettre les recommandations inscrites dans les textes normatifs, mais bousculent les normes, agissant de la même manière que leurs homologues masculins au point de perturber les rôles traditionnels et le *gender*. Occupant des positions qui ne devraient pas, en théorie, être les leurs, elles ont contribué à créer de nouvelles catégories de normes. La bibliographie est bien utilisée et les nombreuses pistes qui sont ouvertes rendent cet ensemble très stimulant.

Scarlett BEAUALET
Université Picardie-Jules Verne

ANN GOLDBERG,
Honor, Politics, and the Law in Imperial Germany,
1871-1914,

Cambridge, Cambridge University Press, 2010, 215 p.
ISBN 978-0-521-19832-5

La culture de l'honneur est un thème classique de l'étude du *Kaiserreich*, car elle renvoie à la question des particularités de l'histoire allemande (*Sonderweg*) : il y a bien sûr le roman *Le sujet* (1914) d'Heinrich Mann, parfois considéré

comme représentant de toute une époque⁴, mais on pense surtout à l'analyse magistrale de Norbert Elias, *Études sur les Allemands*, qui place les duels au centre de ses

4. Voir sa récente analyse par Andreas Wirsching pour le 100^e anniversaire de la revue *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte* en 2010.

investigations sur la bourgeoisie allemande fascinée par la noblesse. Le présent ouvrage d'histoire culturelle s'intéresse cependant moins aux duels qu'aux affaires judiciaires d'honneur (procès en diffamation et pour injures), un champ moins connu des historiens.

Le principal apport du livre est de montrer que l'hypersensibilité des Allemands en matière d'honneur a un soubassement juridique. Sous le *Kaiserreich*, les insultes perçues comme irrespectueuses entre particuliers peuvent donner lieu à des poursuites selon le code de procédure pénale du Reich de 1877 (*Strafprozessordnung*, StPO, §§ 185-187 et 189) : les personnes dont l'honneur est attaqué ont la possibilité de saisir directement un tribunal pénal (*Privatklage*) sans intervention d'un procureur (contrairement à la France). Cette libéralisation de la procédure (chapitre 1) a pour conséquence une inflation de procès (malgré leurs coûts), contribuant à perpétuer les valeurs de l'honneur dans la vie quotidienne. L'auteure interprète la *Privatklage* non comme un résidu archaïque de la culture aristocratique, mais comme le produit d'une démocratisation de la justice criminelle, souhaitée par les juristes libéraux dès le premier congrès des juristes allemands (*Juristentag*) de 1860.

L'auteure distingue en fait deux types de procédures judiciaires : l'une, horizontale, entre citoyens égaux socialement, et l'autre, verticale, entre citoyens séparés par des hiérarchies. La première (chapitre 2) est mise en œuvre dans les relations sociales (de voisinage notamment), matrimoniales, de travail (entre ouvriers grévistes et briseurs de grèves, entre syndicats de différentes obédiences), industrielles (en raison du rôle des relations privées dans l'obtention d'un crédit), ou dans l'élaboration d'éthiques professionnelles (chez les médecins, les avocats etc.). Le langage de l'honneur traverse ainsi toute la société, jusqu'à empoisonner le climat des petites villes. Selon l'auteure, le fait que tant d'Allemands se sentent non respectés révèle une société en transition : l'industrialisation, l'urbanisation et les migrations massives mettent de plus en plus de classes en contact et provoquent finalement une anxiété et une confusion générale sur les rôles sociaux et les normes de comportement.

Le second niveau renvoie à l'instrumentalisation politique des procès en diffamation (chapitre 3), utilisés comme moyen de gouvernement depuis Bismarck pour réprimer la social-démocratie. Pour asseoir son autorité au quotidien, l'État utilise principalement trois outils : une interprétation du paragraphe 193 du code pénal de 1871 (*Strafgesetzbuch*, StGB) permettant d'exercer une censure sur la presse, le crime de lèse-majesté (défini dans les §§ 94-104 du StPO et §§ 185-200 du StGB) et une routinisation du paragraphe 196 du StGB, qui donne le droit à un supérieur hiérarchique d'entamer une poursuite pour diffamation au nom de l'un de ses subordonnés (survivance de l'ancienne *Beamtenbeleidigung* qui distinguait les fonctionnaires en tant que représentants de l'État des autres citoyens). Une politisation de la jurisprudence est perceptible au tribunal d'Empire (*Reichsgericht*), qui protège les hiérarchies sociales et les différences de statut, alors que les cours de justice locales sont plus libérales.

Le langage de l'honneur atteint ainsi la sphère politique, comme le révèle l'étude des débats parlementaires au Reichstag ou au Landtag de Prusse (chapitre 4). Mais la flexibilité de ce langage fait qu'il est utilisé par tous les partis. L'auteur se concentre sur le scandale d'honneur par excellence de l'Empire wilhelminien : l'affaire Eulenburg (1907-1909), campagne de presse dénonçant l'entourage homosexuel de l'empereur. L'affaire aboutit à une révision de la loi sur le crime de lèse-majesté le 17 février 1908, afin de restreindre la publicité des procès à sensation. À cette occasion s'affrontent

deux conceptions de l'honneur : l'une corporative et hiérarchique, défendue par les conservateurs, et l'autre égalitaire et démocratique, promue par les sociaux-démocrates, mettant en jeu des conceptions différentes de l'État et de la société civile. On voit que la notion d'honneur est devenue polysémique à la fin de l'Empire, à l'image du régime lui-même qui mêle autoritarisme et légalisme. La culture de l'honneur a finalement accompagné plus que freiné la modernisation de l'Allemagne, ce qui permet à l'auteur de réfuter la thèse du *Sonderweg* en conclusion (p. 212).

Le dernier chapitre est moins convaincant : il instaure a priori surprenant entre les Juifs et les « fous » (maltraités par les psychiatres), deux groupes dont l'honneur collectif est bafoué sous l'Empire et qui, pour se défendre, constituent des groupes de pression, le *Central Verein deutscher Staatsbürger jüdischen Glaubens* de 1893 pour les Juifs, et le *Bund für Irrenrecht und Irrenfürsorge* en 1909 pour les « fous ». Dans les deux cas, ces minorités s'approprient le langage corporatif de l'honneur pour faire valoir leurs droits de citoyens.

Au total, le livre est passionnant par les thèmes qu'il aborde ; mais la méthode n'est pas toujours à la hauteur de l'originalité de la réflexion : ainsi, on peine à trouver des statistiques précises sur l'inflation des affaires judiciaires. Par ailleurs, le livre porte en réalité sur la Prusse et appelle donc des comparaisons régionales avec l'Allemagne du Centre et du Sud. Les sources principales sont des articles de presse, précieux pour l'historien en quête de représentations mais difficiles à interpréter, d'autant qu'on ne sait pas comment ils ont été choisis. On regrette enfin l'absence d'une bibliographie construite.

Marie-Bénédicte VINCENT
Université d'Angers

MICHELLE MOUTON,

From Nurturing the Nation to Purifying the Volk.

Weimar and Nazi Family Policy, 1918-1945,

New York, Cambridge University Press/German Historical Institute, 2007, 310 p. ISBN 0-521-86184-5

Dans ce livre issu d'une thèse primée par l'Institut Historique Allemand de Washington, l'auteure explore la politique familiale de l'État social au cours de la République de Weimar et du Troisième Reich, avec une question clef : y a-t-il eu

continuité entre les deux régimes ? En apparence, la première démocratie allemande et la dictature nazie poursuivent des buts identiques : augmenter la natalité, diminuer la mortalité infantile et améliorer la santé publique. L'Allemagne est sortie démographiquement meurtrie de la Première Guerre mondiale : son taux de natalité, tombé à 14 pour 1000 en 1916/17, ne parvient pas à retrouver son niveau d'avant-guerre dans les années 1920 ; de plus la guerre a laissé 600 000 veuves et 1,2 millions d'orphelins, le taux de divorce atteint 63 sur 100 000 en 1921 contre 25 à la veille de 1914, et une anxiété vis-à-vis de la jeunesse demeure. Dans ce contexte, la famille est vue comme la seule institution capable de stabiliser et relever la société, un point de vue relativement consensuel malgré des divergences fortes entre partis politiques. Du reste, l'article 119 de la Constitution de Weimar fixe à l'État la mission de soutenir la famille.

Quelle a donc été la politique familiale menée au niveau national et quelle a été sa réception dans le territoire ? Le livre se compose de six chapitres thématiques, consacrés à la politique du mariage, du divorce, à la célébration de la maternité, à la mise en place de centres de conseil et d'accueil des mères et de la petite enfance, à la politique de soutien aux mères célibataires et à la prise en charge des enfants illégitimes, et enfin à la question de l'adoption.

Le terrain d'enquête choisi est la Westphalie, tant pour la richesse de ses fonds d'archives locaux (principalement administratifs et judiciaires), qu'en raison de la présence forte de l'Église catholique. Celle-ci disposait, à l'instar de l'Église protestante d'ailleurs, d'un dense réseau charitable d'associations, répondant parfois mieux que l'État aux besoins des familles nécessiteuses. L'approche micro-historique permet ainsi à l'auteure de s'interroger sur la marge d'interprétation des autorités locales et de la population face aux directives étatiques (choix possible de structures alternatives tels les *kindergartens* et cliniques confessionnels).

Une quarantaine d'entretiens a été menée parallèlement auprès de femmes, nées entre 1902 et 1933 et résidant à Münster ou autour de Lippe. Dans la veine de l'*Alltagsgeschichte* initiée par Alf Lüdtke, l'auteure cherche à comprendre comment les femmes ont pu s'accommoder, contourner ou s'opposer aux décisions étatiques. Rejoignant ainsi un aspect mis en lumière par les travaux polémiques de Götz Aly sur les « Allemands ordinaires » comme bénéficiaires directs du nazisme, le livre explore comment, au plan individuel, une majorité de femmes a pu approuver la politique sociale de l'État nazi quand elles en percevaient des bénéfices personnels (allocations-famille nombreuse, décorations des mères, prêts aux jeunes mariés sous forme de bons d'achats dans les magasins, etc.). À l'inverse, quand les lois sur la famille étaient perçues comme contraires aux intérêts individuels ou trop intrusives dans les foyers populaires (ainsi par exemple la loi sur la protection de la jeunesse de 1922 plaçant les enfants illégitimes sous contrôle administratif, avec la visite de tuteurs à domicile, souvent issus des classes moyennes), elles ont été contournées. Notons que le livre est consacré aux « Allemands ordinaires », les juifs n'étant pas distingués sous Weimar et faisant après 1933 l'objet d'une législation raciale spécifique.

Le résultat principal est une réfutation de la thèse de la continuité entre Weimar et le Troisième Reich. Même si certains programmes lancés sous Weimar ont été poursuivis sous le nazisme (les *kindergartens*, l'usage des certificats médicaux avant le mariage, la célébration de la fête des mères), la dictature instaure une transformation radicale de la politique familiale antérieure. Sous la démocratie, une hésitation libérale persiste quant au bien-fondé de l'intervention de l'État dans la sphère privée, presque sanctuarisée, de la famille. Mais les nazis élèvent les besoins de l'État au-dessus de ceux des individus : la politique nataliste est assumée de manière agressive ; l'eugénisme, qui s'était développé comme nouvelle « science » à l'université dans les années 1920 et propagé (avec notamment la Ligue allemande pour la régénération et l'hérédité), est pour la première fois transposé dans la sphère politique. Enfin, l'intervention de l'État dans les familles est beaucoup plus extensive et intrusive à partir de 1933 : elle est menée au nom d'une idéologie raciale monolithique, qui fait taire les nombreux débats parlementaires et extraparlimentaires de la période antérieure, au cours desquels les associations féministes, les Églises, les médecins s'interrogeaient sur la manière de respecter l'institution traditionnelle du mariage tout en prenant en compte le changement social.

Le seul point commun entre Weimar et le Troisième Reich réside sans doute dans les limites rencontrées sur le terrain à l'application des politiques élaborées au niveau politique national. Aucun des deux régimes n'a vu une uniformisation des pratiques. Dans la société pluraliste de Weimar, les différences de points de vue étaient trop nombreuses. Mais les nazis eux-mêmes ont échoué à inverser les évolutions démographiques et sociales du pays : ainsi, le déclin de la natalité n'est pas conjuré entre 1933 et 1945, le nombre de femmes dans la population active ne baisse pas

non plus après 1933 (elles sont 13 millions en 1939 contre 11,5 en 1933, soit 47 % contre 36 % de la population active), malgré la célébration du modèle idéologique de la femme au foyer et les exclusions de la fonction publique.

Au total, cet ouvrage important montre toute l'ambiguïté de la filiation entre la République de Weimar et le nazisme, la démocratie ayant sans doute facilité la tâche aux nazis quand ils ont voulu pénétrer la sphère privée familiale, sans pour autant pouvoir être accusée d'avoir anticipé la politique familiale de la dictature. S'il faut indéniablement saluer la qualité de cette synthèse, certains domaines restent à explorer, notamment pour mieux connaître les travailleurs sociaux sur le terrain, dont on n'a pas encore retrouvé les fiches individuelles.

Marie-Bénédicte VINCENT
Université d'Angers

SAUL FRIEDLÄNDER,

Les années d'extermination.

L'Allemagne nazie et les Juifs 1939-1945,

Paris, Seuil, 2008, 1028 p., ISBN 978-2-02-020282-4

Après le premier volume consacré aux années de persécution de 1933 à 1939 paru en 1997 dans une traduction de Marie-France de Paloméra, les Éditions du Seuil publient le deuxième volume de

la monumentale fresque de Saul Friedländer, consacré aux années d'extermination de 1939 à 1945, dans une traduction de Pierre-Emmanuel Dauzat. Cette synthèse qui témoigne de la maîtrise tout à fait exceptionnelle d'une matière dense et complexe, servie par la très grande clarté de l'expression, s'imposera désormais comme une référence majeure sur le plan historique, au même titre que la synthèse pionnière de Raul Hilberg sur *La destruction des Juifs d'Europe*.

La comparaison de ces deux ouvrages remarquables s'impose, car elle permet justement de souligner l'apport novateur des travaux de Saul Friedländer. Issu comme ce dernier d'une famille juive originaire d'Europe centrale et de six ans son aîné, Raul Hilberg avait eu pour sa part dès la fin des années 1940 la forte intuition que le judéocide avait été rendu possible par la mise en œuvre d'un gigantesque processus bureaucratique, dans la compréhension duquel les témoignages des victimes entraînent peu en ligne de compte. Raul Hilberg avait ainsi délibérément privilégié dans ses investigations les archives allemandes, en particulier les documents de Nuremberg, au détriment des témoignages des rescapés, qui ne constituaient pas pour lui un échantillon réellement représentatif de l'ensemble des victimes, et dont l'exploitation restait en définitive toujours décevante. Élargissant considérablement la perspective de Hilberg et de ses autres devanciers, qui avaient privilégié les archives allemandes, Saul Friedländer affirme au contraire dès l'introduction :

« L'histoire de l'extermination des Juifs ne saurait se limiter à rapporter les politiques allemandes, les décisions et les mesures qui ont débouché sur le génocide le plus prolongé et les plus systématique ; elle doit inclure les réactions, et parfois les initiatives, du monde environnant, mais aussi les attitudes des victimes, pour la raison, fondamentale, que les événements que nous appelons la Shoah représentent une totalité définie par cette convergence même d'éléments distincts. »

La perception de la menace du processus d'extermination est certes restée nébuleuse et fragmentaire pendant une grande partie de la guerre, mais pour reconstruire l'histoire de la destruction des Juifs d'Europe au niveau individuel et dans la perspective des victimes, Saul Friedländer a tiré le meilleur parti non seulement des témoignages d'après-guerre, produits à des fins judiciaires ou testimoniales, mais aussi du nombre

inhabituellement important de journaux intimes et de lettres écrits au cours des événements et exhumés au fil des décennies suivantes. Les diaristes juifs, Klemperer, Kaplan, Ringelblum, Klepper, sans oublier Anne Frank, constituent un ensemble indiscutablement hétérogène mais dont l'apport se révèle désormais indispensable pour rendre compte du processus génocidaire dans sa totalité.

Une approche germano-centrique reste insuffisante pour comprendre une histoire qui a couvert un champ beaucoup plus large à l'échelle du continent européen. Saul Friedländer s'est focalisé sur le rôle central des facteurs idéologiques et culturels comme premiers moteurs de la politique nazie en ce qui concerne le problème juif. L'histoire de l'extermination fait partie intégrante de ce qu'il appelle « l'âge des idéologies » et elle constitue la dernière phase de la crise profonde du libéralisme en Europe occidentale. À travers l'Europe entière, les Juifs étaient identifiés au libéralisme ou à l'aile révolutionnaire du socialisme. Mais c'est seulement en Allemagne, dans le climat de rancœur lié à la défaite de 1918, puis sous l'impact de l'antisémitisme obsessionnel de Hitler, que le processus génocidaire put prendre son élan. Dans le premier volume consacré aux années de persécution, Friedländer avait défini l'obsession antijuive de Hitler comme un « antisémitisme rédempteur ». La mission de celui-ci consistait en une véritable croisade destinée à racheter le monde en éliminant les Juifs, qui constituaient le principe du mal dans l'histoire et la société occidentale. Fondamentalement, pour un régime qui s'assimilait à un mouvement (*Bewegung*) et qui était effectivement tributaire d'une mobilisation constante, le Juif incarna en permanence le mythe mobilisateur. Mais rien n'aurait cependant été possible, à l'échelle du continent européen, sans la docilité des autorités politiques, le concours des forces politiques ou des auxiliaires locaux, la passivité ou le soutien des populations et surtout des élites politiques et spirituelles.

Deux aspects méritent sans doute ici de retenir plus particulièrement notre attention. Saul Friedländer montre bien comment l'extermination fut rendue possible à la fois par l'absence de réaction collective des victimes aux mesures antijuives, mais aussi par l'indifférence générale de l'opinion publique à l'égard des victimes. La radicalisation progressive de la politique antijuive, de l'exclusion à l'isolement social puis de l'isolement à la concentration dans les ghettos, à l'intérieur desquels les populations étaient terrorisées et affamées, favorisa la disparition de toute forme de solidarité et l'atomisation des victimes réduites à l'impuissance, avant même le transport définitif vers les centres de mise à mort. Les membres des Conseils juifs (*Judenräte*) tentèrent de jouer, en vain, la carte de la rationalité économique, du travail forcé au service de l'économie de guerre du *Reich*, sans pouvoir empêcher finalement la liquidation de toutes les populations des ghettos, y compris de ceux qui avaient fait le choix de la collaboration. Mais, de la même manière, en dehors de leur valeur symbolique, les actes spectaculaires de révolte, dans le contexte désespéré de l'année 1943, dans le ghetto de Varsovie comme à l'intérieur des centres de mise à mort de Treblinka et de Sobibor, n'entravèrent en aucune façon le processus d'extermination qu'ils contribuèrent au contraire à accélérer. Par le constat de cette désespérance absolue en considération du primat inéluctable des facteurs idéologiques, Saul Friedländer tend ainsi à relativiser, en en soulignant implicitement la vanité, les virulentes polémiques suscitées au début des années 1960 par les écrits de Raul Hilberg et de Hannah Arendt : ni la collaboration délibérée, sous l'effet de calculs « rationnels », ni la posture héroïque et consolante des combattants martyrs du ghetto de Varsovie ne purent entraver l'inéluctable. Le trou noir de l'extermination ôte en définitive toute signification véritable aux postures éthiques et politiques.

Dans l'analyse des paramètres de l'indifférence des populations européennes, qui facilita grandement le processus génocidaire, Saul Friedländer réserve une place de choix à l'attitude des Églises chrétiennes et des fidèles eux-mêmes à l'égard du sort des Juifs. La démarche n'a rien de surprenant de la part d'un historien dont le premier ouvrage publié étudiait *Pie XII et le Troisième Reich*. Le diagnostic d'ensemble reste sévère, il s'est même aggravé depuis les premiers écrits de l'auteur. De manière significative, il n'épargne pas plus les catholiques que les protestants, y compris chez ces derniers la petite Église réformée calviniste de France, que Friedländer décrit comme étant elle aussi influencée par le climat idéologique et culturel général. Dans la très grande majorité des cas, les autorités catholiques et protestantes restèrent publiquement silencieuses en face des déportations et de la connaissance de plus en plus répandue de l'extermination. Des opérations de sauvetage furent certes organisées, mais elles témoignèrent également d'une distinction tranchée entre la minorité des Juifs convertis, qui en fut la principale bénéficiaire, et la grande majorité des « Juifs ordinaires ». Ces distinctions renvoyaient à des conceptions relatives non seulement au salut ultime mais aussi à la place des Juifs au sein des sociétés chrétiennes. La doctrine de l'inégalité fondamentale entre Juifs et Chrétiens explique, pour Friedländer, que ces derniers n'aient formulé aucune objection à la législation qui excluait les Juifs de la sphère publique et économique et que les élans réels de compassion et de charité aient toujours été contrebalancés par un mélange de méfiance religieuse et de mépris. Il s'agit ici d'analyses fortes et sans concession aucune, au seuil de la désespérance qu'engendre le constat du caractère inéluctable du processus génocidaire, qui devraient en particulier stimuler la réflexion des chercheurs qui travaillent actuellement sur les « pays sauveteurs » calvinistes pendant la Seconde Guerre mondiale.

Michel FABRÉGUET
Université de Strasbourg

ARMELLE MABON,
*Prisonniers de guerre « indigènes ». Visages
oubliés de la France occupée,*
Paris, La Découverte, 2010, 297 p.,
ISBN 978-2-7071-5078-3

Connue pour ses travaux sur les assistances sociales sous Vichy et leur action dans les colonies, Armelle Mabon, elle-même ancienne assistante sociale et actuellement maîtresse de conférence à l'université de Bretagne-

Sud, entreprend dans ce nouvel ouvrage l'histoire d'une catégorie particulière de prisonniers de la Seconde Guerre mondiale, les soldats « indigènes » originaires de l'Empire. Le sous-titre *Visages oubliés de la France occupée* ainsi que l'avant-propos et la quatrième de couverture annoncent d'entrée la visée de son propos : « révéler une histoire occultée » dont la piste lui a été fournie grâce au legs d'un carton d'archives par Jeanne Auvray-Rocher, assistante au service social colonial de Bordeaux pendant la Seconde Guerre mondiale. L'auteure, à partir du constat de sa propre méconnaissance des conditions de détention des prisonniers coloniaux, partagée selon elle par la majorité des Français et des historiens, est partie à la recherche de sources écrites et de témoignages oraux pour leur rendre justice. Il en résulte une étude qui complète les travaux actuels sur les prisonniers durant le conflit et les problèmes posés par leur retour lors de la « sortie de guerre ». Néanmoins, on aurait mieux compris les enjeux historiques de cette étude, si l'auteure, tout à son entreprise de réhabilitation des oubliés de l'histoire, s'était davantage appuyée sur eux. Pour ne citer que quelques auteurs, les analyses de Stéphane Audoin-Rouzeau, Bruno

Cabannes, Guillaume Piketty, Fabien Théofilakis ou Fabrice Virgili, rapportés au cas particulier des soldats coloniaux, auraient permis de faire « l'inventaire des différences », prôné par Paul Veyne.

L'ouvrage, au plan parfois hésitant, insiste d'abord sur la multiplicité des acteurs impliqués dans la garde de prisonniers que ni les vainqueurs allemands, ni les autorités de Vichy n'arrivaient à considérer comme des soldats identiques aux mobilisés de l'armée métropolitaine. Est-ce la raison pour laquelle ils restèrent sur le sol français à la différence de leurs camarades envoyés en Allemagne ? Selon Armelle Mabon, le refus des Allemands de les accueillir sur leur sol tenait d'une part à la persistance de la campagne raciste lancée au début des années 1920 lors de l'occupation de la Ruhr par les troupes françaises, composées de nombreux coloniaux, et d'autre part à la peur des maladies infectieuses que les soldats auraient véhiculées. De fait, les nazis se déchargèrent sur les Français du soin d'encadrer des prisonniers indésirables, « sous-hommes » que leur idéologie empêchait de considérer comme de vrais soldats. C'est l'origine de la soixantaine de *frontstalags* qui, en novembre 1940, contenaient environ 80 000 prisonniers indigènes sur le territoire national. Jusqu'en décembre 1943, l'encadrement y fut allemand, ce qui donnait aux prisonniers l'impression d'être « comme les autres ». À cette date, les Français prirent le relais. Les autorités de Vichy réservèrent dès lors le commandement des prisonniers de guerre coloniaux à des officiers blancs des troupes coloniales. Ce passage de pouvoir ancr durablement chez les prisonniers l'idée d'une trahison de la mère patrie pour laquelle ils avaient répondu, plus ou moins volontairement, à l'appel des drapeaux. D'autant que depuis novembre 1942, ils avaient été de fait exclus de la relève et que les difficultés du rapatriement des éventuels libérables dans des terres lointaines, certaines passées du côté de la France libre, ne facilitaient pas un retour de confiance.

Outre un tableau des institutions et organismes complexes qui géraient depuis Vichy l'internement des prisonniers, l'ouvrage aborde ensuite leurs conditions de vie. S'il insiste évidemment sur leurs souffrances, renforcées par le racisme ambiant, il fait la part belle aux solidarités et à l'entraide rencontrées dans la population par ceux qui travaillaient à l'extérieur des casernements. Prenant fermement le parti d'une histoire non institutionnelle, centrée sur les individus et le quotidien, le livre dénonce autant la continuité entre Vichy et la France libre dans leur non-reconnaissance du statut d'anciens combattants des coloniaux, à qui furent refusés arriérés de solde et pensions, que la collusion entre les autorités militaires et les autorités coloniales.

Cette dénonciation culmine avec le récit de la révolte de Thiaroye, caserne proche de Dakar qui accueillit en novembre 1944 plus d'un millier de tirailleurs rapatriés. Alors qu'ils réclamaient le paiement du rappel de leur solde à laquelle ils avaient légalement droit, ils furent victimes de la part de la hiérarchie militaire d'une fusillade qui fit une cinquantaine de morts et de blessés. Pour Armelle Mabon, c'est à partir de cette répression que se construisirent « le mensonge et l'oubli ». Il faudrait sans doute s'entendre sur le sens de ces mots, préciser la différence entre méconnaissance et mensonge, absence d'intérêt et oubli. De même, une interrogation sur les vecteurs de la connaissance (que pèse auprès d'un large public non concerné une étude historique à côté d'un film comme *Indigène* de Rachid Bouchareb sorti en 2006 ?) n'aurait pas été inutile pour mieux cerner les enjeux politiques et sociaux de la connaissance historique.

ANNETTE WIEVIORKA,

Maurice et Jeannette.

Biographie du couple Thorez,

Paris, Fayard, 2010, 686 p., ISBN 978-2-23-65448-5

À l'occasion du dépôt d'importantes archives par la famille Thorez aux Archives nationales, Annette Wieviorka a relevé l'ambitieux et passionnant pari de proposer une « biographie du couple »

formé par Maurice Thorez et Jeannette Vermeersch. Il s'agissait de suivre dans un même mouvement l'histoire d'une relation et l'histoire parallèle de deux vies et de deux carrières politiques fondamentales pour le communisme français des années 1930 aux années 1960. L'approche documentaire choisie par l'historienne est justifiée par une courte note méthodologique qui écarte la quête de nouvelles sources provenant de Moscou, au motif qu'elles auraient été déjà largement publiées ou « passées au peigne fin ». Outre le corpus inédit des carnets et correspondances de Maurice Thorez, elle s'appuie donc de préférence sur les sources françaises, utilisant les publications contemporaines, s'appuyant sur un solide dépouillement d'archives d'état-civil, de police ou de justice, ainsi que sur les fonds du PCF et de la mairie d'Ivry. Si elle n'a pas mené d'entretiens systématiques parmi les anciens proches des deux dirigeants communistes, Annette Wieviorka sollicite également l'imposant corpus des mémoires de communistes ou « d'ex- » et la série de biographies du premier secrétaire du PCF publiées depuis 1970. Elle les utilise comme sources d'informations croisées, car son propos n'est pas de déconstruire l'image politique ou savante des dirigeants communistes, comme l'avait proposé Stéphane Sirot dans son ouvrage paru en 2000 (*Maurice Thorez*, Presses de Sciences Po).

Dix-neuf chapitres déroulent dès lors le récit des jeunesses parallèles de deux « enfants du Nord » mais aussi enfants du Parti, le mineur né avec le siècle devenu permanent du PCF à 24 ans et la tisserande syndicaliste de dix années plus jeune, membre de la direction des JC à 22 ans, puis entrelacent une vie partagée depuis leur rencontre à Moscou en 1930 jusqu'à la disparition de Thorez en 1964. Annette Wieviorka tresse en une écriture limpide les éléments de contexte et la narration biographique. Elle n'hésite pas, avec courage, à exposer de manière parfois très personnelle ses choix, ses doutes d'historienne, notamment quand elle s'aventure sur le terrain psychologique sans toutefois expliciter, comme l'avait fait en 1975 Philippe Robrieux, biographe de Thorez, sa propre relation avec ce passé communiste tout récent et avec ses deux héros.

L'ensemble de l'ouvrage est traversé par l'énigme de l'adhésion au bolchévisme naissant, puis de la fidélité extérieurement inconditionnelle au stalinisme de ce couple qui « fait bloc », y compris aux dépens de ses anciens amis exclus, ou disparus dans les purges du Komintern, voire, dans le cas de Jeannette Vermeersch, aux dépens de son propre fils renié pour son éloignement du parti. Si elle n'est pas vraiment explicitée, la problématique de la relation public/privé traverse de part en part cet essai, qui rencontre ainsi une historiographie du communisme profondément renouvelée par l'accès aux sources de l'intime, mais aussi aux écrits biographiques et autobiographiques si particuliers produits dans le cadre du fonctionnement interne des partis et de l'Internationale communiste. Dès lors, au delà même d'un certain manque de distance dans l'usage de « l'autobiographie » de Jeannette Vermeersch *La vie en rouge*, qui ne fait pas l'objet de la même analyse critique que *Fils du Peuple*, ou dans la lecture du journal de Thorez, « rédigé à sa seule intention et que l'on ne peut donc soupçonner de petits arrangements conscients avec la vérité pour des raisons idéologiques » (p. 32), l'analyse se trouve bridée par le choix documentaire même. Les métaphores religieuses du « don de soi » et de la « croyance », filées tout au long de

l'ouvrage, ne sauraient remplacer l'analyse de la place de « Maurice et Jeannette » dans une organisation de type nouveau, tant du point de vue des techniques de pouvoir que de celui d'une relation inédite avec Moscou et l'URSS. Sans les archives du Komintern et des relations internationales du PCUS, sans un dépouillement précis des interventions du couple au Comité central et au Secrétariat du PCF, Annette Wieviorka ne peut véritablement développer les perspectives pourtant fécondes qu'elle ouvre sur les « secrets partagés », les dures crises personnelles liées aux tournants politiques et aux autocritiques imposées, la « vie en vase clos », la dépendance matérielle de deux permanents imitant toujours davantage l'existence luxueuse de leurs homologues soviétiques. Il en est de même de la relation complexe entre un appareil hiérarchisé, des pratiques politiques internes de plus en plus autoritaires et personnalisées et des cercles de pouvoir personnels et informels. Les liens des époux Thorez avec Staline ou avec l'entourage kominternien et soviétique que Philippe Robrieux appelait « les invisibles » – Eugen Fried, désormais bien connu grâce à Annie Kriegel et Stéphane Courtois, mais aussi Dimitri Manouïlski, Dimitri Sorkine ou Pierre Meunier –, leur inimitié envers André Marty ou Palmiro Togliatti, le rôle des séjours en URSS notamment dans la période 1939-1944, demeurent encore opaques à bien des égards.

En s'élevant à juste titre contre les stéréotypes sexistes, Annette Wieviorka prend position sur la construction sexuée de chacun des itinéraires politiques. À la mémoire humiliée de la petite tisserande lilloise, au « ressort simple » de l'identification personnelle au régime bolchevique vu comme le progrès de l'humanité, à une Vermeersch « déchirée » entre sa famille et son parti mais jamais entre des options théoriques et tactiques, bref, à une adhésion passionnelle et inconditionnelle ne conduisant au Bureau politique que par discipline, elle oppose alors un Thorez ambitieux, raisonnable, intellectuel autodidacte « épanoui dans la politique » française tout en jouant des contraintes idéologiques moscovites, plus enclin à rechercher à la fin de sa vie une part de liberté dans ses liens avec les artistes et les intellectuels. S'agit-il là encore d'un effet du double déséquilibre des sources, plus françaises que soviétiques, plus riches sur Maurice que sur Jeannette ? Ou l'histoire de ce couple s'inscrit-elle très paradoxalement, comme le suggère aussi le riche chapitre consacré à la lutte de J. Vermeersch contre la contraception, dans l'histoire de l'espace d'opportunité ouvert aux femmes par les nouveaux partis communistes et refermé par une subordination politique liée au modèle de la femme nouvelle, travailleuse, militante mais d'abord mère, qu'analysait Brigitte Studer dans son article consacré à la « femme communiste » dans *Le siècle des communismes* (Éditions de l'Atelier, 2000) ?

Sophie CŒURÉ
ENS Paris

BENOÎT TRÉPIED,

*Une mairie dans la France coloniale.
Koné, Nouvelle-Calédonie,*

Paris, Karthala, 2010, 391 p., ISBN 978- 2-81110411-9

L'ouvrage de Benoît Trépied éclaire un pan de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie relativement mal connu : celui des relations interethniques pendant la période coloniale et celle qui lui succède immédiatement. Comme il le souligne dans son introduction, « la ségrégation raciale née de la colonisation est ainsi longtemps apparue comme un horizon indépassable de la recherche » (p. 13). Alors qu'un clivage disciplinaire a longtemps dévolu l'étude du monde kanak aux ethnologues et celle des communautés allochtones (européenne, javanaise, indochinoise, japonaise, etc.) aux historiens, le pari, réussi, de ce livre

est précisément de rendre compte de l'économie politique et morale des situations coloniales dans toute sa complexité.

On saluera le résultat, qui incarne l'interdisciplinarité en actes, puisque la méthode empirique croise ici la micro-histoire et la socio-histoire du politique, en prenant appui à la fois sur des archives et des sources orales, recueillies lors d'un terrain ethnographique de plus de deux ans dans la région de Koné, commune de la Province nord. Le rétrécissement de la focale sur cet échelon communal remet pour ainsi dire littéralement les choses à leur place, en ce qu'il autorise le dépassement de controverses mémorielles auxquelles l'histoire officielle que constitue à bien des égards le préambule de l'Accord de Nouméa (1998) ne semble pas avoir mis un terme. La commune est en effet lieu de vie de l'ensemble des communautés, mais elle va devenir aussi, avec l'accession des Kanak à la citoyenneté française (1946), un espace politique à investir.

La structuration de l'ouvrage, en quatre parties, reflète les « ambiguïtés sociales caractéristiques du terrain calédonien » (p. 17) puisqu'une première moitié du livre est consacrée à l'entrée en politique des Kanak, alors que la seconde examine le rapport des non-Kanak à l'Union calédonienne, parti politique qui incarne cette irruption des Kanak dans un champ dont ils avaient été séculairement exclus.

La première partie de l'ouvrage traite des conséquences de l'abolition, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, des contraintes du régime de l'indigénat sur la restructuration des hiérarchies au sein du monde kanak, qui se traduit par ce que Benoît Trépiéd appelle un « désencastrement » du politique vis-à-vis des liens sociaux prévalant pendant le cantonnement dans les réserves, à mesure de l'entrée dans la cité d'indigènes devenus citoyens (p. 24). La seconde partie déplace l'angle de vue, puisqu'elle traite de l'histoire kanak dans cette région : une histoire qui, si elle est traversée par le colonial, ne s'y résume pas, à travers celle des trajectoires politiques de trois groupes de la moyenne vallée de la rivière de Koné. La troisième partie traite de la genèse de l'Union calédonienne, ce parti né en 1953 dans un contexte d'effacement du clivage indigènes/citoyens, qui ne neutralise pourtant pas deux tensions fondamentales dans cette société locale, celle qui renvoie d'une part à la question des rapports de classe fondés sur les relations économiques et celle qui renvoie d'autre part aux relations raciales entre Blancs, Kanak et Asiatiques. La quatrième partie a pour objectif de tester la pertinence sociologique du slogan de l'Union calédonienne, « Deux couleurs, un seul peuple », en mobilisant les témoignages des acteurs locaux pour mesurer jusqu'à quel point la devise a pu être concrètement incarnée dans les expériences sociales de ceux qui s'en réclamaient au sein de la commune.

Le travail de Benoît Trépiéd ravira ceux qui s'intéressent à l'expérience coloniale et postcoloniale si particulière de la Nouvelle-Calédonie. Ils regretteront sans doute l'absence des « événements » de 1984-1988 qui, quoique postérieurs à la période sur laquelle s'est centré l'auteur, sont de toute évidence centraux pour comprendre les positionnements rétrospectifs d'acteurs à qui l'Histoire aura finalement donné tort (ou raison), révélant les limites méthodologiques de toute enquête d'histoire orale dans un tel contexte. À titre d'épilogue, un second tome de cette histoire de Koné serait en ce sens bienvenu.

Mais le livre s'adresse en fait à un public plus large, se situant bien au-delà de la monographie, car la relecture fouillée du fait colonial qu'il propose rompt de manière assez radicale avec la vision manichéenne et généralisante qui voit dans la colonisation un processus univoque de domination et d'exclusion. Point n'est donc

besoin d'être un spécialiste de l'histoire de cet archipel du Pacifique pour apprécier l'originalité d'un travail qui informe sur la France d'Outre-Mer dans son ensemble, en ce qu'il dévoile l'étendue de cet éventail de possibles qu'a été l'accès à la citoyenneté des sujets de l'Empire au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, qui, s'il s'est ouvert ici, s'est bloqué ailleurs, comme en Algérie. Ce travail nous rappelle utilement que la citoyenneté ne se limite pas à un ensemble de droits et de devoirs conférés par l'État à des individus, de même qu'elle n'est pas une identité transcendante, « doctrine hypocrite, refusant de reconnaître la diversité culturelle des gens tout en ne procurant qu'une illusion d'égalité » selon les termes de la postface de Frederick Cooper (p. 367). Elle est aussi lien social, et pari sur l'avenir.

Marie SALAÜN

Université Paris Descartes

et Institut de Recherches Interdisciplinaires sur les enjeux sociaux

CAPUCINE BOIDIN,

Guerre et métissage au Paraguay (2001-1767),

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011,

316 p., ISBN 978-2-7535-1264-1

Comme le titre de l'ouvrage le précise, Capucine Boidin a mis en œuvre une démarche rétro-historique originale pour réaliser cette enquête. L'intrigue anthropologique, qui organise cette

version publiée et remaniée d'une thèse, dénoue de manière méthodique le fil d'un parcours intellectuel et personnel ayant progressivement étendu un terrain ethnographique, fondé sur l'observation participante, vers l'analyse historique et la recherche en archives. Le projet initial portait sur l'étude de la mobilité rurale dans les campagnes paraguayennes. La vie commune prolongée (entre 1995 et 2001) avec des familles paysannes habitant des hameaux dans la région de Misiones a cristallisé les premières analyses sur les singularités de leur identité collective : des métis, semi-nomades, parlant une langue indienne – le guaraní – mélangée à l'espagnol, se disant natifs de la république du Paraguay tout en se considérant porteurs de nombreuses références espagnoles. Capucine Boidin se passionnait alors pour l'étude de cette langue hybride, dite « jopará », qui fonde l'entre-soi paraguayen : être Paraguayen, ce n'est pas parler guaraní, mais alterner le guaraní et le castillan dans la conversation de manière indistincte. Une identité métisse donc, enracinée dans un territoire frontière de l'Amérique australe dont la conception remonte à l'époque coloniale hispano-portugaise. Pourtant les entretiens réunis par Capucine Boidin s'arrêtaient radicalement à 1870, en élevant la Grande Guerre ayant précédé cette date fondatrice tel un récit référentiel, omniprésent et structurant.

L'analyse des récits collectés en jopará montre une société profondément marquée par l'événement – la guerre du Paraguay contre la Triple Alliance du Brésil, de l'Argentine et de l'Uruguay (1864-1870) – qui remonte à la seconde moitié du XIX^e siècle, où mémoire historique et mémoire autobiographique se confondent. Les généalogies familiales, comme la fondation des hameaux (dits compagnies rurales) y puiseraient leurs origines. La densité des souvenirs, malgré leur ancienneté, semble caractéristique d'une histoire à vif. Certes, les informatrices et les informateurs de l'anthropologue sont nés dans les années 1910/1920. De ce fait, ils sont aussi porteurs d'une représentation du passé qui a été forgée par la société du temps de leur jeunesse, durant la conjoncture intensément nationaliste correspondant au conflit avec la Bolivie pour le Chaco boréal, dans la seconde moitié des années 1920 et plus encore au cours des années 1930. Puis, ils ne connurent au cours de leurs longues vies,

de la fin des années 1930 à la fin des années 1980, que des régimes autoritaires, qui forgèrent dans l'Histoire un instrument privilégié pour encadrer la société. Mais la force d'évocation et la conviction des narrateurs témoigne également d'une tradition qui donne sens et construit le devenir individuel et collectif à travers le souvenir de ce drame immense que fut la guerre de la Triple Alliance pour ce pays : en 1870, l'État, la société et l'économie du Paraguay étaient anéantis, les deux-tiers de la population (dont 80 % des hommes âgés de dix ans et plus) ayant disparu au cours du conflit.

Néanmoins, les faits intimes du passé articulant les autobiographies à l'histoire collective, qui sont censés avoir été préservés dans les mémoires familiales, ne résistent pas à l'analyse des archives. Capucine Boidin découvre alors et donne sens aux généalogies erronées, vérifie l'origine beaucoup plus ancienne de l'existence des hameaux, et remonte jusqu'à la seconde moitié du XVIII^e siècle, c'est-à-dire à l'expulsion des jésuites en 1767, pour saisir les formes du métissage constitutif d'une société rurale où se mêlent colons espagnols, esclaves ou mulâtres libres, et indiens dispersés. Une société de frontière coincée entre les marges de l'empire espagnol, celles de l'empire portugais, le Chaco amérindien, où les missions jésuites avaient cessé d'exister, où les grandes estancias d'élevage comptaient dans des interstices des hameaux qui leur étaient subordonnés, où se mêlaient des colons appauvris, des mulâtres et des indiens des anciennes missions, que par la suite, l'État paraguayen naissant entrepris de dominer et de discipliner, à partir des années 1840. Une société hétéroclite dont les habitants ne gardent pas le souvenir aujourd'hui, mais qui n'en reste pas moins constitutive de leur identité culturelle. Un passé multiculturel trop souvent ignoré que la nouvelle génération d'historiens paraguayens et argentins étudie et tente de faire connaître aujourd'hui⁵.

Ainsi, à partir d'un terrain ethnographique progressivement gagné par l'étude des mémoires, Capucine Boidin a basculé dans le dépouillement des archives locales et nationales pour reconstituer dans la longue durée l'histoire des « compagnies rurales » de la campagne du sud du Paraguay. C'est une recherche riche par la méthode et la démarche qui est présentée. Car au-delà de la formation pluridisciplinaire de l'auteure, anthropologue, linguiste et historienne, c'est également une étude très stimulante de la mémoire collective qui est proposée : à travers les récits des événements, Capucine Boidin n'étudie pas des mythes ou des faits altérés par la durée de la vie, elle recherche à travers la représentation du passé la relation symbolique entretenue par les narrateurs avec l'existence et l'environnement. De ce fait, la clef du passé, même pour travailler avec des populations rurales peuplant des fronts de colonisation agricole, se trouve dans les archives.

Luc CAPDEVILA

CERHIO UMR 6258, université Rennes 2

5. Pour mémoire, citons deux thèses de doctorat récentes concernant la société paraguayenne au tournant des XVIII^e-XIX^e siècles, soutenues en Argentine mais publiées au Paraguay : Nidia ARECES, *Estado y frontera en el Paraguay. Concepción durante el gobierno del Dr Francia*, Asunción, CEADUC, 2007 ; Ignacio TELESKA, *Tras los expulsos. Cambios demográficos y territoriales en el Paraguay después de la expulsión de los jesuitas*, Asunción, CEADUC, 2009.

ROMAIN HURET,
Katrina 2005. L'ouragan, l'État et les pauvres
aux États-Unis,

Paris, Éditions de l'EHESS, 2010, 231 p.,
 ISBN 978-2-7132-2268-9

Romain Huret propose un retour en historien sur le passage de l'ouragan Katrina qui a touché la Louisiane à la fin du mois d'août 2005, pour répondre à l'énigme de la catastrophe : comment un tel désastre est-il possible aux États-

Unis ? Ou plus précisément, comment comprendre l'absence des autorités publiques au chevet de La Nouvelle-Orléans et de ses habitants les plus vulnérables ? Pour un grand nombre d'acteurs institutionnels, d'habitants et de citoyens américains, le point de fixation de la catastrophe, dont la presse s'est fait largement l'écho, reste en effet le décalage entre les besoins des populations et l'intervention des secours. L'enquête de Romain Huret propose d'élucider cette question centrale en deux temps : le retour sur l'événement vise à rapporter ce qui s'est passé pendant la semaine Katrina, en mettant en évidence la faillite de l'intervention fédérale dans les secours ; puis l'inscription de l'ouragan dans l'histoire des catastrophes naturelles du XX^e siècle aux États-Unis propose une compréhension de ces dysfonctionnements qui ne les réduit pas à une improvisation inhérente aux situations d'urgence.

La restitution de la semaine du 27 août au 3 septembre 2005 renvoie, d'une part, à la scène institutionnelle concernée par l'évacuation de la ville, l'accueil des sinistrés dans le Superdome, l'acheminement des secours et, d'autre part, aux habitants des quartiers touchés par l'ouragan et l'inondation liée aux ruptures de digues. Sur la scène institutionnelle, les protagonistes de la crise, Ray Nangin maire de la ville, Kathleen Blanco gouverneure de Louisiane et Michael Brown responsable de la FEMA (Fédéral Emergency Management Agency), s'affrontent au nom de leurs prérogatives respectives dans l'organisation de l'évacuation de la ville. Tandis qu'au premier plan, en réponse à l'alerte, les habitants des classes moyennes et supérieures quittent La Nouvelle-Orléans alors que les populations pauvres attachées à des ressources de proximité restent sur place. Dans ce contexte, l'absence du gouvernement fédéral, et des agents de la FEMA en particulier, est perçue comme un signe d'hostilité. Les rumeurs se diffusent rapidement et portent autant sur le nombre de victimes, la rupture volontaire des digues, les conditions de vie au Superdome, les scènes de pillage... L'isolement de La Nouvelle-Orléans et les traits propres à la ville attisent les fantasmes. La confrontation des témoignages multiples du drame permet une analyse critique des faits, alors que les rumeurs se révèlent emblématiques d'un racisme codé à l'encontre des Afro-Américains. Pour Romain Huret, « les groupes sociaux projettent dans ce dérèglement brutal de l'ordinaire leurs propres inquiétudes » (p. 65). Les explications de la catastrophe suivent également les clivages forts de la société américaine. Les conservateurs font du drame une punition divine qui condamne la décadence morale de la société américaine et les effets pervers de l'État Providence. À l'opposé, les organisations afro-américaines dénoncent le scandale civique de l'abandon des plus pauvres et le recours aux termes de « réfugiés », « pilliers », « assistés » ou « locataires » pour désigner les habitants de couleur à qui l'on refuse la reconnaissance due aux victimes.

L'inscription de Katrina dans l'histoire longue des cataclysmes qui ont frappé la Louisiane au XX^e siècle est l'élément charnière de l'ouvrage. L'analyse des réponses de l'État fédéral aux ouragans de 1927 et de Betsy en 1965 traduit l'évolution depuis l'État associatif des années 1920 à l'État providence des années 1960. En 1927, Hoover qui est ministre du Commerce défend un mode d'intervention associatif selon lequel la « dimension humanitaire » de l'autorité publique est restreinte au temps de la crise

et destinée exclusivement aux victimes involontaires de catastrophes naturelles, sans implication dans l'ordre social existant. Suivant les travaux de Michele Dauber sur la genèse de l'État providence américain, Romain Huret montre ensuite comment les ouragans Betsy et Camille justifient la dynamique de construction de l'État providence sous les présidences de Kennedy et Johnson : réflexions sur l'assurance, mise en place de mesures de prévention sur les constructions, élargissement des programmes sociaux aux victimes de catastrophes. Suite à l'attentat du 11 septembre, l'administration de G. W. Bush intègre la FEMA au dispositif contre-terroriste du Department of Homeland Security nouvellement créé. La préparation à des catastrophes naturelles et la prévention sont alors marginalisées pour laisser la place à l'intervention emblématique de l'État contractuel, caractérisé par la privatisation de l'autorité publique et la priorité donnée à la sécurité nationale. Sur les terrains de catastrophes majeures, il s'agit dès lors de sécuriser l'espace avant de déléguer aux structures locales et associatives la prise en charge des coûts sociaux du désastre. Cette mise au premier plan de la sécurité aux dépens de l'assistance constitue une véritable rupture avec la tradition américaine compatissante qui justifie l'aide ponctuelle apportée aux victimes involontaires de catastrophes.

Dès lors que l'on ouvre une discussion pluridisciplinaire sur l'appréhension de l'événement en sciences sociales, des questions émergent quant à la prise de distance affirmée par l'auteur avec « les travaux visant à faire entendre les voix de la catastrophe », avec « l'élaboration de récits de consolation », avec une histoire émotionnelle célébrant la figure du « survivant » (p. 19-21). Face au corpus démesuré et mal renseigné des innombrables témoignages disponibles sur Internet et à la faiblesse des archives institutionnelles, inaccessibles ou détruites, Romain Huret s'appuie cependant sur des travaux universitaires comme celui coordonné par Rebecca Antoine *Voices Rising. Stories from the Katrina Narrative Project*. Ce recours aux récits montre l'importance des témoignages pour qualifier l'événement, alors que les circuits d'information des autorités semblent incapables d'apprécier la situation de terrain. « C'est l'un des paradoxes de Katrina : la réalité de la situation est longtemps niée par les autorités, alors que l'irréalisme des rumeurs apparaît étonnamment crédible » (p. 71). Les ethnologues sont également confrontés à cette profusion des récits, au point de ne pouvoir les appréhender qu'à travers la seule analyse de contenu, en les considérant comme la manifestation d'une pratique sociale prégnante à la suite d'un désastre qui transforme chaque acteur en témoin participant à cette production collective et continue, depuis les récits et rumeurs, jusqu'à la qualification de l'événement et à ses multiples interprétations. Les récits n'occupent-ils pas alors une place centrale, tant pour les autorités qui accordent du crédit aux propos relatant une violence telle qu'elle justifie un dispositif militaire, que pour les habitants dont les explications témoignent de la défiance envers les institutions, ou encore pour l'historien lui-même croisant les sources pour appréhender la réalité de l'événement ? Ces remarques qui restent connexes par rapport à l'ensemble de la démonstration de Romain Huret soulignent la complexité de l'appréhension de l'événement. Entre les cadres de lecture produits dans une quasi simultanéité avec l'ouragan et l'inscription de la catastrophe dans une histoire longue qui renvoie aux transformations de l'État providence américain, l'historien répond de manière ambivalente à la question posée en introduction : « Est-il possible d'écrire l'histoire d'une catastrophe comme Katrina ? » (p. 17) : contre et « tout contre » la profusion des témoignages.